

Le guide de l'élagage



ooreka

Vos questions sont entre de bonnes mains

Le guide de l'élagage



ooreka



Vos questions sont entre de bonnes mains

[Ma maison](#)

[Mon argent](#)

[Ma famille](#)

[Ma santé](#)

[Mes droits](#)

[Ma carrière](#)

[Mon véhicule](#)

[Mon entreprise](#)

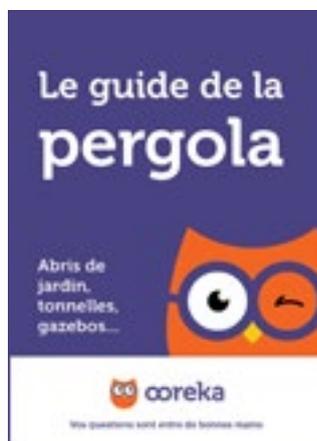


Plus de 5 000 documents à télécharger gratuitement

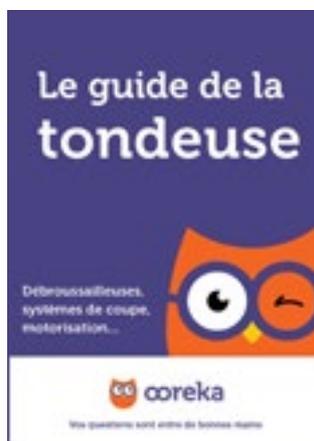
eBooks PDF, modèles de lettres, modèles de contrats, études, rapports, fiches pratiques...

www.ooreka.fr

Dans la même collection



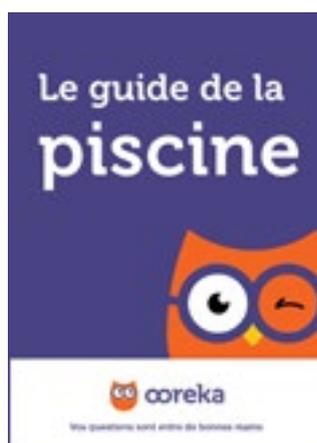
Le guide de la pergola



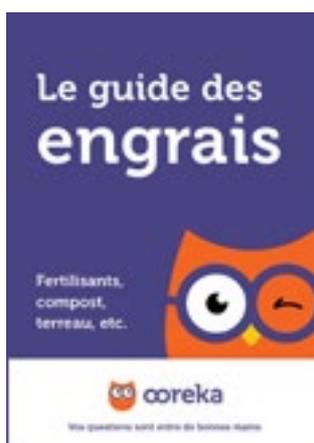
Le guide de la tondeuse



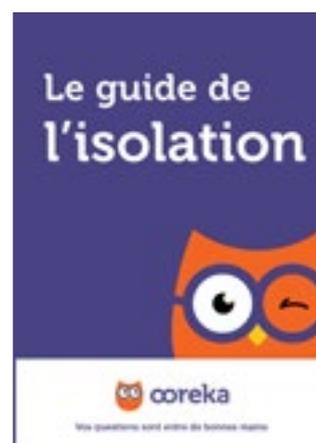
Le guide de l'arrosage



Le guide de la piscine



Le guide des engrais



Le guide de l'isolation

Auteurs : MM. Eckert et Falgueyret

© Fine Media, 2013

ISBN : 978-2-36212-158-6

Ooreka.fr est une marque de Fine Media, filiale de Solocal Group.
204, rond-point du Pont de Sèvres - 92649 Boulogne-Billancourt cedex

Vous pouvez partager ce fichier à vos proches uniquement dans le cadre du droit à la copie privée. Vous n'avez le droit ni de le diffuser en nombre ou sur Internet, ni d'en faire des utilisations commerciales, ni de le modifier, ni d'en utiliser des extraits. Mais vous pouvez communiquer l'adresse officielle pour le télécharger :

<http://elagage.ooreka.fr/ebibliotheque/liste>

Pour toute question : www.ooreka.fr/contact

Table des matières

L'élagage en un coup d'œil	7
La coupe et la taille des arbres	8
L'équipement	10
À qui faire appel ?	12
I. Comprendre l'élagage	13
Pourquoi élaguer ?	14
Quand élaguer ?	16
Une taille selon les espèces	18
🗨 Pour aller plus loin	28
Astuce	28
Questions / réponses de pro	29
II. La taille et la coupe	32
Tailler un arbre	33
La cicatrisation d'un arbre	40
Couper un arbre	42
🗨 Pour aller plus loin	52
Astuce	52
Questions / réponses de pro	53
III. L'équipement	56
La sécurité	58
Les outils	64
Les accessoires	75
🗨 Pour aller plus loin	80
Astuce	80
Questions / réponses de pro	81
IV. Élaguer ou faire élaguer ?	84
La réglementation	85
À qui s'adresser ?	89
Le prix d'un élagage	90



🗨️ Pour aller plus loin	93
Astuce	93
Questions / réponses de pro	94
Index des questions et des astuces	98
Les professionnels et experts cités dans cet ouvrage	99
Trouver un pro près de chez vous	101

L'élagage en un coup d'œil



L'élagage est une coupe ordonnée des arbres et végétaux, qui doit toujours faire l'objet d'une réflexion sur les risques, les méthodes et les conséquences, que cela concerne l'aspect de l'arbre, son état phytosanitaire, sa croissance et son intégration dans le paysage. Il s'effectue principalement sur des végétaux en pousse même s'il est possible de le faire avant la coupe d'un arbre. En outre, il permet deux types d'entretien : l'élagage régulier et permanent sert à la taille d'entretien tandis que l'élagage ponctuel est réalisé pour la taille de formation.

La réglementation a été mise en place afin d'éviter que les arbres représentent une menace aux biens ou aux personnes. Elle concerne principalement les végétaux présents à proximité des infrastructures de transport et d'énergie ou de terrains privés. Il est donc essentiel de savoir quand élaguer, selon les obligations et la période de taille des arbres.

Par ailleurs, suivant l'arbre à tailler/couper, élaguer peut nécessiter l'utilisation de différents équipements, notamment une tronçonneuse, des outils de coupe manuels ou motorisés, des équipements de levée ou de grimpe (griffes d'élagage) ainsi que du matériel de sécurité.

La coupe et la taille des arbres



La taille des arbres doit être effectuée régulièrement selon un calendrier précis : la taille de formation est destinée à façonner la forme de l'arbre ; la taille douce et raisonnée, également nommée « taille d'entretien », respecte la forme de l'arbre et a pour but de le stimuler.

Enfin, la taille en marotte, pluriannuelle, accompagne l'arbre tout au long de sa croissance.

La coma ou l'art topiaire désigne les techniques de taille employées dans un but décoratif pour former des haies, des massifs ou des sujets de formes variées.

Plutôt occidentale, la taille en boule a son pendant en Orient avec la taille en nuage.

Après un élagage, il convient d'être très attentif à la cicatrisation, au risque de voir l'arbre pourrir ou être infesté d'insectes.

Pour favoriser la cicatrisation, on peut réduire les zones exposées, retirer l'écorce détachée ou morte et maintenir des conditions saines afin de laisser à l'arbre le temps de refermer ses plaies en formant de nouveaux bourrelets.

En outre, toutes les essences d'arbres ne se taillent pas de la même façon : celle des feuillus diffère de celle des résineux ou des arbres fruitiers. Pour connaître la taille adaptée à chaque arbre, reportez-vous au tableau page suivante.

Taille des arbres selon les espèces

Arbres	Espèces	Taille
Feuillus	Érable, chêne, charme, peuplier, bouleau, orme, aulne, merisier, châtaignier, saule, hêtre, frêne tilleul, olivier, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Taille d'entretien : coupe systématique de branches horizontales, depuis le bas vers le haut de l'arbre • Taille de formation : coupe sélective du haut vers le bas pour sélectionner les branches maîtresses sur un arbre très jeune • Émondage : ablation des gourmands, dont la pousse a été favorisée par l'élagage
Résineux	Épicéa, pin, sapin, cèdre, mélèze, tous les conifères, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Taille d'entretien • Taille de formation • Élagage de pénétration : facilite la circulation entre les arbres et dégage l'espace autour • Élagage en hauteur : réalisé à 5 ou 6 m de haut et destiné à produire du bois de qualité • Émondage
Fruitiers	À noyaux ou pépins	Taille d'entretien à « trois yeux »
Palmiers		Uniquement une taille d'entretien (couronne et fût)



Par ailleurs, lorsqu'un arbre devient dangereux ou arrive en fin de vie, il faut procéder à sa coupe, qui peut alors se faire sous deux formes, selon les contraintes du lieu : un abattage en site dégagé ou un démontage à proximité d'habitations ou d'infrastructures.

Quel que soit le mode de mise à terre, celui-ci est suivi d'un ébranchage au sol avant le débitage en billots ou en bûches, puis le déracinement ou dessouchage qui permet de retrouver un terrain praticable.

L'équipement



Il existe une gamme importante d'outils de coupe à utiliser au sol ou en hauteur : la tronçonneuse d'élagage, l'élagueur électrique, la perche et la scie d'élagage ou encore l'abatteuse forestière pour les gros travaux de sylviculture. Pour les particuliers ou les professionnels, le choix de matériel disponible sur le marché est encore plus étendu.

La sécurité requiert également des techniques, mais aussi des équipements de protection individuelle. Le port d'un casque, d'un harnais et de vêtements anti-coupures permet de limiter les risques de blessures, surtout lors des travaux en hauteur. Certains accessoires permettent aussi de sécuriser la montée dans les arbres : cordes, grimpettes et griffes. D'autres servent aux travaux consécutifs : le treuil de débardage permet de traîner les fûts vers le lieu de débitage ou d'emport, et le broyeur de végétaux sert à nettoyer rapidement le chantier des branches et feuilles issues de l'élagage.

Un particulier se limite en général à un élagage depuis le sol au moyen d'une tronçonneuse-élagueuse sur perche ou d'une perche-élagueuse.

Ces deux modèles se différencient de par la position de leur moteur : dans le premier cas, la tronçonneuse se compose d'une perche au bout de laquelle sont positionnés le moteur et le dispositif de coupe ; dans le second cas, la perche-élagueuse est constituée par un bloc moteur au bas de la perche qui transmet, grâce à un arbre d'entraînement abrité à l'intérieur de celle-ci, l'énergie au système de coupe situé en haut de la perche. En résumé, si le moteur est placé en haut de la perche, le matériel est appelé élagueuse sur perche ; s'il est placé en bas, près de l'opérateur, c'est une perche-élagueuse.



Les deux systèmes possèdent néanmoins des caractéristiques semblables :

- ▶ Puissance : 600 à 1 000 W, selon la densité du bois.
- ▶ Longueur du guide-chaîne : 20 à 30 cm, selon le diamètre des branches.
- ▶ Poids : 4 à 6 kg, selon la motorisation de la machine.
- ▶ Hauteur de travail (perche télescopique) : 2 à 3,9 m selon les modèles.
- ▶ Motorisation : thermique, électrique sur secteur ou sur batteries, selon la fréquence et la durée d'utilisation par séance.



En outre, les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour concevoir des équipements facilitant l'usage de la tronçonneuse pour le particulier : tendeur rapide de chaînes, démarrage assisté ou frein de chaîne automatique.

Il existe d'autres modèles de tronçonneuse, à choisir selon les besoins de chacun : l'abattage se réalise à l'aide d'une tronçonneuse classique ou professionnelle ; tandis que l'ébranchage, l'élagage, le débitage se font avec une scie, puis une fendeuse à bûche.

Il est également possible de réaliser un débardage avec un treuil, que l'on pose sur la tronçonneuse. En parallèle, les travaux en hauteur exigent l'emploi d'un taille-haie et/ou d'une perche-élagueuse.

Quant à la motorisation, elle peut prendre plusieurs formes : électrique, sur le secteur ou sur batteries, thermique à moteur à explosion ou pneumatique.

Différents systèmes de coupes existent également : la chaîne de tronçonneuse et son entretien, la lime et l'affûteuse, ainsi que le disque à tronçonner.

À qui faire appel ?



Pour entretenir ou abattre des arbres, il est conseillé de faire appel à des entreprises d'élagage spécialisées dans l'entretien des arbres, arbustes, haies, etc., ou à un bûcheron, spécialisé dans la coupe de bois. Si le chantier est important ou dangereux, il est plus intéressant de passer par l'un de ces spécialistes, quel que soit le prix de l'élagage, calculé à la tâche ou bien à l'heure.

Il est toutefois recommandé de bien choisir l'entreprise et de négocier les tarifs. Pour connaître les prix pratiqués, reportez-vous aux tableaux ci-dessous.

Tarifs	Opération	Tarif bas	Tarif haut	Supplément
Tarif horaire	Taille d'entretien (arbustes et haies)	25 €	35 €	Enlèvement
	Taille et élagage (arbustes < 6 m)	30 €	40 €	Enlèvement
	Taille et élagage (6 m < arbustes < 10 m)	35 €	45 €	Débitage & enlèvement
	Taille et élagage (10 m < arbre haut < 15 m)	40 €	50 €	Débitage & enlèvement
	Taille et élagage (arbre très haut > 15 m)	50 €	60 €	Débitage & enlèvement
Tarif à la tâche	Taille d'un palmier	55 €	80 €	Enlèvement
	Démontage d'un arbre haut	600 €	800 €	Location nacelle, grue ou hélitreuilage – débitage, enlèvement, dessouchage
	Abattage (calculé au stère de bois abattu)	50 €	70 €	Débitage, enlèvement, dessouchage

I.

Comprendre l'élagage



Un arbre est un végétal ligneux qui mesure plus de 6 m et peut aller jusqu'à 60 m pour les espèces européennes les plus hautes, comme le sapin pectiné et l'épicéa ; en dessous, on parle d'arbustes.

L'élagage est principalement destiné aux végétaux à conserver, il correspond à une coupe ordonnée des arbres et arbustes.

Cette opération possède de multiples objectifs concernant les végétaux en pousse. Elle sert notamment à maintenir la forme naturelle des arbres, à conserver les végétaux en bonne santé, à préserver la qualité du bois, ainsi qu'à contenir les végétaux à croissance rapide.

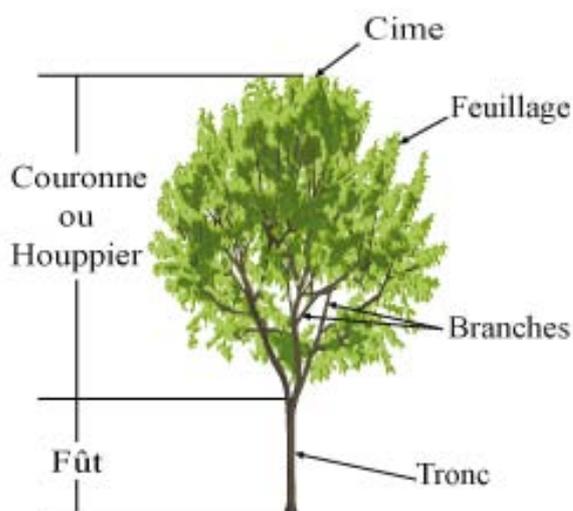
Exceptionnellement, on peut avoir à élaguer avant la coupe et l'abattage des arbres imposants, on parle de démontage. Ce dernier s'accompagne ensuite de plusieurs opérations : abattage, ébranchage au sol, débitage, dessouchage ou déracinement.

Pourquoi élaguer ?

L'élagage de forme sert à esthétiser la silhouette d'un arbre selon des critères propres à chaque espèce. En parallèle, l'élagage est aussi employé pour entretenir les végétaux.

Pour la forme

L'aspect général d'un arbuste ou d'un arbre se définit selon un vocabulaire spécifique. Ainsi, sa forme générale correspond à celle de sa couronne (ou houppier) qui, elle-même, surmonte le fût. Ce dernier se compose du tronc, depuis lequel partent les branches qui supportent le feuillage depuis la base du houppier jusqu'à la cime. On distingue principalement les espèces d'arbres selon la forme de la couronne, puis d'après le port du houppier sur le fût.



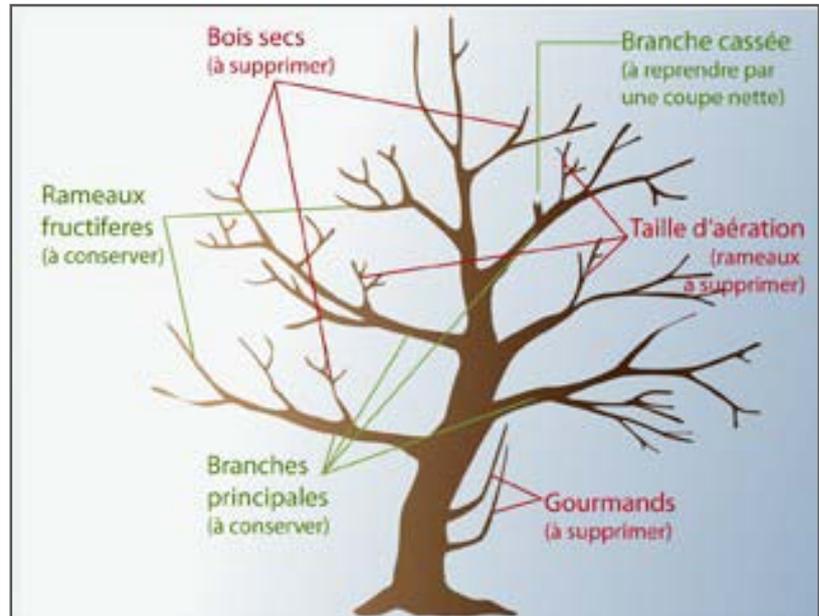
Pour l'entretien

Il est important de savoir quand élaguer un arbre afin de favoriser ses défenses naturelles. L'hiver est la saison de prédilection, puisqu'il est en repos végétatif ; ses réserves naturelles seront ainsi préservées. Toutefois, il risque de ne pas pouvoir mettre en place de défenses naturelles immédiatement, ce qui implique que les plaies resteront à vif jusqu'au printemps suivant. Par ailleurs, si l'élagage a lieu au cours d'une période où l'arbre a des feuilles, la circulation de la sève l'aidera à mettre en place rapidement ses défenses naturelles afin de se protéger des agressions (ex. : champignons), surtout

I. Comprendre l'élagage

au niveau des plaies ; il pourra également cicatriser avant l'hiver. Toutefois, la coupe aura aussi pour effet de grever l'aspect esthétique de la couronne.

Les variétés particulièrement exposées aux maladies et champignons se développant dans les blessures dues à l'élagage sont : le platane (chancre coloré, tigre du platane), le chêne (phellin, flétrissure), le bouleau, marronnier et peuplier (pourrissement cicatriciel).



À noter : *c'est en raison des champignons, parasites et maladies cryptogamiques qu'il est nécessaire de prendre des précautions afin de faciliter la cicatrisation des arbres.*

Pour la qualité du bois

Pour pouvoir être exploités, les fûts des arbres de sylviculture doivent avoir un diamètre compris entre 50 cm et 60 cm, selon les essences (le diamètre du tronc se mesure à 1,30 m du sol) et être suffisamment longs pour être exploités en billes.

C'est pourquoi on procède parfois à un élagage des arbres d'au moins 50 cm de diamètre.



Pour contenir les végétaux

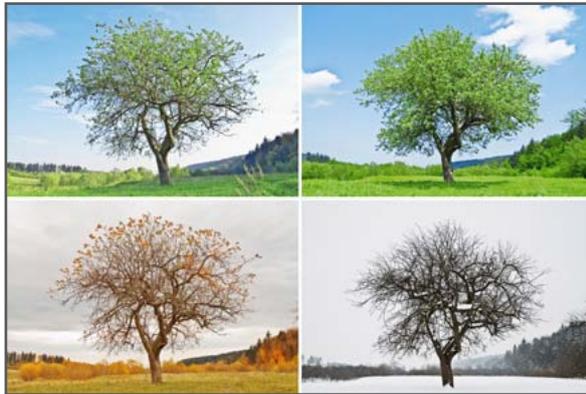
L'élagage peut être utilisé pour limiter la croissance des arbres et, ce, dans une visée à la fois esthétique, pratique et réglementaire.

I. Comprendre l'élagage

En effet, cette opération permet d'harmoniser la couronne ou de lui donner une forme (en nuage, par exemple). Elle sert également à éviter tout excès d'ombrage (piscine, terrasse) ou à préserver la vue. Enfin, elle répond à des obligations légales et une réglementation stricte.

Dans ce cas, on réduit le branchage et le houppier en utilisant les techniques de taille des arbres : la taille douce ou sévère, ou la marotte.

Quand élaguer ?



On peut élaguer tout au long de l'année, mais, selon la période de taille (en hiver ou après le printemps), l'effet ne sera pas le même sur la capacité de défense naturelle de chaque espèce.

L'élagage se fait toujours selon le type de végétaux : feuillus, résineux, arbres fruitiers et palmiers.

En hiver

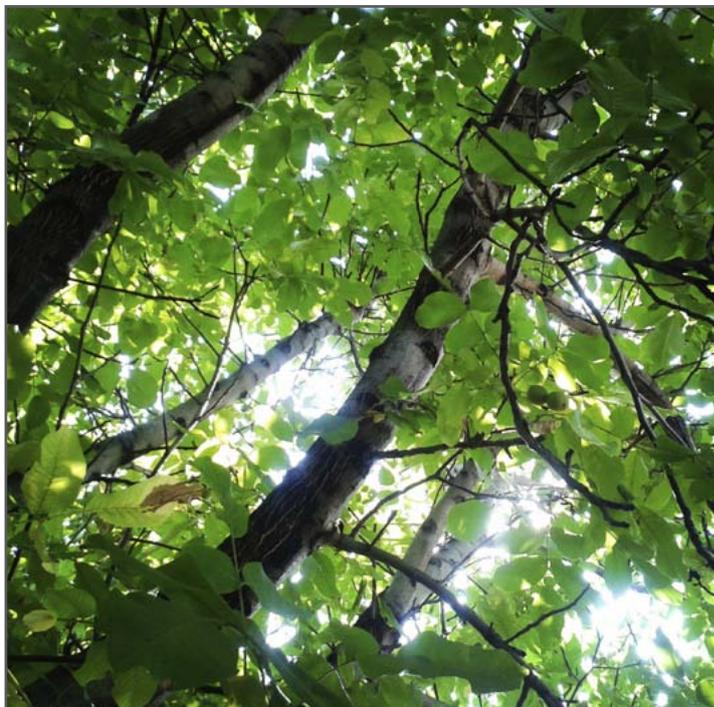
L'élagage d'hiver est le plus conseillé, sauf en janvier et février et en dessous de $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$. En effet, durant cette période, l'arbre est en repos végétatif et ses réserves naturelles sont maintenues.

L'absence de feuilles sur les espèces caduques permet d'apprécier facilement les opérations d'élagage à effectuer et évite d'avoir à évacuer de grosses quantités de végétaux.

En revanche, l'arbre risque de ne pas pouvoir cicatriser ses plaies, qui resteront à vif jusqu'au printemps suivant. Ces dernières peuvent alors être source d'infestation (maladies et champignons).

Attention ! *Il ne faut jamais élaguer durant les périodes de grand froid (janvier et février) et éviter que le bois nu puisse être exposé à des températures inférieures à $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$.*

Au printemps



L'élagage de printemps est effectué quand l'arbre porte ses feuilles : à ce moment-là, la circulation de la sève lui permet de mettre en place rapidement ses défenses naturelles contre les maladies et les champignons.

L'arbre possède ainsi le délai suffisant pour cicatriser avant les automnes humides et les froids hivernaux.

Cette opération permet de parfaire la mise en forme,

mais l'élagage structurel impacte immédiatement l'esthétisme du houppier (la couronne) et la présence de feuilles sur les branches décuple le volume de végétation à évacuer après l'élagage.

Évitez les grandes chaleurs

Il ne faut jamais élaguer lourdement juste avant l'été et les périodes de grandes chaleurs, au risque de voir le cœur de la couronne exposé à des températures trop élevées.

Les risques de bloquer les capacités d'évapotranspiration de l'arbre peuvent causer une insolation sur les parties du tronc qui ne seraient plus protégées par le feuillage.

En fonction de la période de taille

Selon les espèces et le type d'élagage, les périodes recommandées sont à adapter en fonction de la situation géographique selon que les hivers sont plus ou moins rigoureux et les étés caniculaires ou modérés.

Périodes de taille

Types d'arbres	Espèces	Taille de formation	Taille d'entretien
Feuillus	Érable, chêne, charme, peuplier, bouleau, orme, aulne, merisier, châtaignier, saule, hêtre, frêne tilleul, olivier, etc.	En période de dormance, un peu avant l'hiver : octobre, novembre, décembre	En période de montée de sève : mars, avril, mai
Résineux	Épicéa, pin, sapin, cèdre, mélèze, tous les conifères, etc.	Tout au long de l'année, de préférence lorsque la cicatrisation des plaies est la plus rapide, en évitant la période de montée de sève : octobre, novembre, décembre	
Fruitiers	Fruits à noyau : cerisiers, pruniers, etc.	Après la fin de la récolte : août et septembre	
	Fruits à pépins : pommiers, poiriers, etc.	En limitation de montée de sève : de novembre à avril (selon la région)	

Une taille selon les espèces



Les feuillus sont des arbres à feuilles caduques, qui perdent celles-ci en automne. On distingue les feuilles simples (constituées d'une seule partie) de celles composées de plusieurs folioles (petites feuilles), selon leur répartition sur les rameaux : les feuilles en opposition ou en alternance. Les feuilles de ce type d'arbres sont généralement larges.

Feuillus

L'élagage, ou taille sévère, consiste en une coupe systématique des branches horizontales, du bas vers le haut. La taille de formation, ou taille douce, est, en revanche, une coupe sélective depuis le haut vers le bas de l'arbre et, ce,

afin de sélectionner les branches maîtresses sur un végétal très jeune. Quant à l'émondage, il consiste en l'ablation des gourmands, dont la pousse a été favorisée par l'élagage.

La taille de formation se fait progressivement, pendant l'hiver, mais impérativement hors gel et sur plusieurs années. Elle consiste à éliminer les branches latérales sur le fût afin de concentrer les nœuds dans un diamètre de tronc de 8 à 14 cm au maximum. Le fût, sans nœuds, prend ainsi tout son esthétisme et, éventuellement, sa valeur marchande.



La taille d'entretien des feuillus peut se faire à différentes saisons, mais on préfère opérer lors du ralentissement de la montée de sève, en fin de printemps ou en début d'été. Cela limite l'apparition de gourmands sur le tronc et réduit les risques de contamination des arbres par des agents pathogènes. Le cas échéant, il est possible de pratiquer l'élagage pendant l'hiver, mais impérativement hors gel. Le temps de cicatrisation de la plaie est ensuite proportionnel au diamètre de la branche.

Dans la mesure du possible, il faut couper les branches d'un diamètre inférieur à 3 cm, mais pas au-delà de 5 cm (taille des arbres). La hauteur à élaguer doit correspondre au maximum du tiers de la hauteur totale de l'arbre.

À noter : *en cas d'infestation par un chancre, il est nécessaire de désinfecter rapidement les lames des scies entre chaque élagage (solution diluée d'alcool ou d'eau de Javel, puis rinçage à l'eau claire avant réutilisation).*

Quelque temps après l'élagage, il est impératif procéder à l'émondage. Cela consiste à supprimer les gourmands qui peuvent réapparaître après un élagage tardif ou trop important.

Si les gourmands ne sont pas émondés, ils ralentiront la montée de sève vers le houppier, en reformant des branches et des nœuds sur le fût et les scions.

Résineux



Les résineux – ou conifères – sont de la famille des arbres à feuilles persistantes qui ne perdent pas leurs aiguilles, exception faite du mélèze résineux à feuilles caduques. Ils possèdent généralement des feuilles en forme d'aiguille ou d'écailles, et des fruits en forme de cônes. En outre, on distingue deux types de feuillage dans les résineux : certaines

aiguilles sont attachées de manière isolée sur le rameau, tandis que d'autres se présentent par touffes de plusieurs aiguilles sur la même base.

En plus du choix entre taille douce et sévère, on distingue deux sortes d'élagage pour les résineux. L'élagage de pénétration – ou élagage à deux mètres – qui facilite la circulation entre les arbres et dégage l'espace autour, ainsi que l'élagage en hauteur, généralement réalisé à cinq ou six mètres de haut et destiné à produire du bois de qualité. Sans oublier l'émondage, qui est l'ablation nécessaire des gourmands dont la pousse a été favorisée par l'élagage. Mais, quelle que soit la technique employée, cette opération exige quelques précautions, présentées dans le tableau ci-dessous.

Précautions	Explications
Quand ?	<ul style="list-style-type: none"> • L'élagage peut s'effectuer tout au long de l'année, mais de préférence lorsque la cicatrisation des plaies sera la plus rapide, et en évitant la période de montée de sève, qui rend les interventions délicates en raison des dépôts de résine sur les outils de coupe • L'élagage peut se faire pendant l'hiver, mais impérativement hors gel ; • Fréquence : tous les 2 à 3 ans
Comment ?	Ne pas enlever plus de 40 à 50 % des branches vertes afin de ne pas stopper la croissance des résineux, et couper au ras du tronc

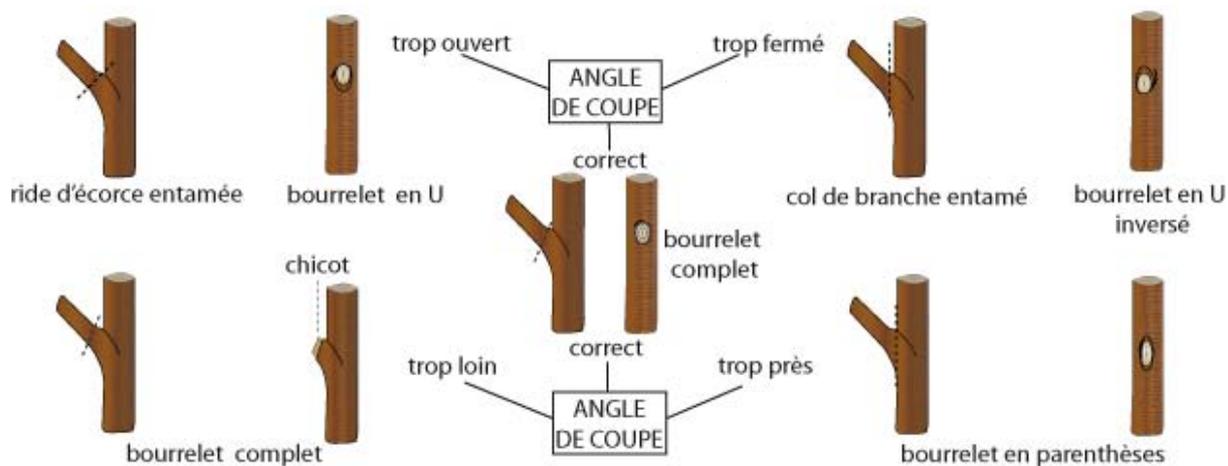
Précautions	Explications
<p>Sylviculture</p>	<p>En sylviculture, le diamètre de l'arbre à élaguer doit respecter la règle du « tiers du diamètre d'exploitabilité » :</p> <ul style="list-style-type: none"> le diamètre du fût au moment de l'élagage de l'arbre doit être, au plus, égal au tiers du diamètre attendu lors de sa coupe en exploitation Ex. : un pin devant produire une bille de 45 cm de diamètre doit être élagué avant que le diamètre du fût (pris à 1,30 m du sol) soit de 15 cm (45/3).
<p>Cicatrisation</p>	<p>Le temps de cicatrisation de la plaie est proportionnel au diamètre de la branche : dans la mesure du possible, il faut couper les branches d'un diamètre inférieur à 3 cm, mais pas au-delà de 5 cm (taille des arbres)</p>

Enfin, l'émondage des résineux doit se faire de manière régulière, après chaque coupe de branches.

C'est une forme de taille qui consiste à couper les petites branches latérales, afin de favoriser la croissance des jeunes pousses et des feuilles.

Il s'effectue au ras du tronc en veillant à ne pas laisser de chicots ou de scions sur le fût et à ne pas blesser l'arbre tout en préservant un bourrelet cicatriciel.

Angles de coupe



Arbres fruitiers



La technique de taille à employer sur un arbre fruitier dépend principalement des fruits produits. Généralement, ces derniers se divisent en deux catégories : les fruitiers à noyau et ceux à pépins.

Dans le premier cas, les fruits comportent un seul noyau central ; c'est le cas

des pruniers, pêchers, abricotier, cerisiers, etc. Ils doivent être taillés et élagués en août ou en septembre, mais jamais en automne, car la cicatrisation serait difficile. Dans le second cas, les fruits contiennent plusieurs pépins disséminés dans le fruit (pommier, poirier, etc.) ; ils sont toujours taillés en hiver.

Par ailleurs, sur un arbre fruitier, on distingue les branches charpentières (principales), qui sont des bifurcations du tronc et ne portent pas de fruits, et les branches fruitières (secondaires), qui partent des charpentières. Ces dernières se décomposent ensuite comme suit :

- ▶ des rameaux à bois, qui assurent la croissance en longueur et le renouveau des branches fruitières ; ils ne portent que des bourgeons à bois (base des brindilles) ;
- ▶ des brindilles, qui partent des rameaux à bois et portent des bourgeons à fleurs ;
- ▶ des dards – courtes brindilles pointues (> 1 cm), qui sont « à bois » la première année, puis deviennent souvent « à fleurs » ;
- ▶ enfin, des bourgeons « à bois » (yeux) et « à fleur », reconnaissables à leur taille plus grosse et à leur forme plus ronde.

À noter : *les arbres à coquille produisant des fruits sous bogue (châtaignier, noyer...) sont considérés comme des feuillus ordinaires.*



L'élagage des arbres fruitiers se résume principalement à une taille de formation, qui facilite la fructification et le rendement, et permet d'orienter les rameaux afin d'exposer les fruits ; elle a aussi pour but d'alléger les branches trop lourdes. La taille d'entretien ne sert qu'à supprimer les rameaux morts et à procéder à l'émondage. En bref, c'est la taille de formation qui confère

à l'arbre toute sa forme. Il existe toutefois plusieurs types de taille fruitière : les formes libres (les branches se dirigent dans les trois dimensions) et les formes palissées (les branches se développent sur un seul plan).

Formes des arbres fruitiers

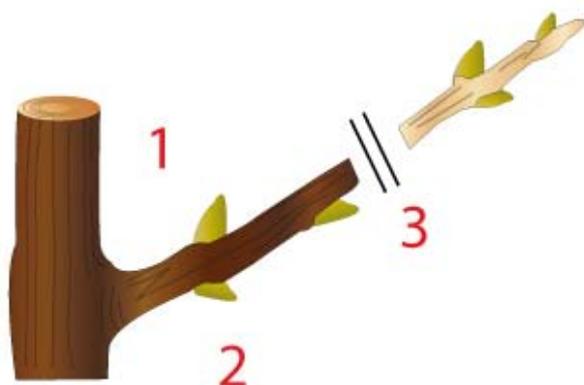
Catégorie	Forme	Illustration	Description
Formes libres	Tige ou de plein vent		Tige de 1,30 à 2 m au sommet de laquelle se développent une, puis deux têtes
	Fuseau		Tige centrale où s'alternent les branches principales
	Quenouille		Panache large sans alternance ordonnée des branches principales
	Gobelet		Branches principales très horizontales pour un panache large
Formes palissées	Cordon		Branches principales complètement horizontales
	En u		Écartement horizontal des branches principales avant une croissance verticale
	Palmette		Entrelacs des branches principales pour multiplier les surfaces exposées

Attention : la taille de formation doit maintenir le bas du houppier au moins à plus de 20 cm du sol pour éviter les gelées et faciliter les travaux d'entretien.

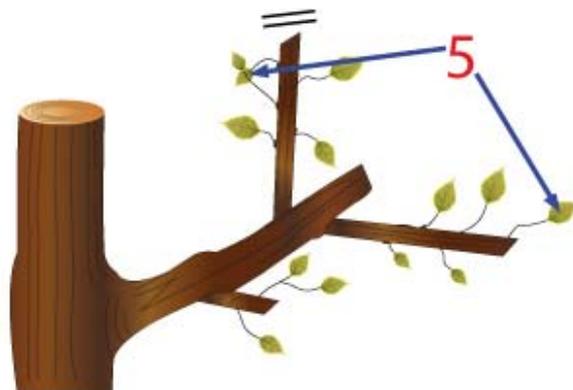


En pratique, il ne faut jamais ôter en une année plus du quart des branches vivantes d'un arbre fruitier. Ensuite, on privilégie la taille douce pour préserver la fructification, qui serait freinée par une taille sévère. Cette dernière n'est pas compliquée à mettre en place, à condition de respecter un processus simple. Dans un premier temps, on procède au rabattage des branches charpentières, ce qui consiste à réduire leur longueur en supprimant leur extrémité. Cette opération a pour but de répartir la sève dans les branches fruitières afin de leur apporter de la vigueur, en vue de la formation des fleurs et des fruits. Dans un second temps, on procède au rabattage des fruitières ; cette opération s'effectue de façon à ce que la fructification se fasse assez près du rameau à bois, et sans que celui-ci devienne une longue branche ne portant que des feuilles. Il est alors nécessaire de tailler systématiquement au-dessus d'un bourgeon « à fleurs » en privilégiant plutôt les bourgeons tournés vers l'extérieur de l'arbre, ce qui optimisera l'orientation de la future branche.

Enfin, concernant les arbres à noyaux et pépins, la méthode la plus classique est la « taille à trois yeux » ou « trigemme ». En hiver (arbres à pépins), comptez trois yeux depuis le départ de la fruitière et couper au-dessus du troisième œil. Les trois yeux conservés évolueront l'été, en formant selon les cas des bourgeons « à bois » ou bien « à fleurs ». En été, les pousses nouvelles issues des trois bourgeons seront rabattues à cinq feuilles sans toucher aux dards. Ces derniers évolueront immédiatement ou après un an en bourgeons à fleurs (plus ronds que ceux à bois).



Rabattage à 3 yeux



Rabattage à 5 feuilles

L'hiver suivant, il suffira de tailler juste au-dessus de ce bourgeon : cela concentrera la sève dans la fleur, puis dans le fruit.

À noter : *la même méthode peut être appliquée aux arbres à noyaux à condition de décaler la période de taille.*

Palmiers



En Europe, seulement deux espèces de palmiers poussent à l'état naturel : le *Chamærops* (« humilis ») et le Phoenix (« *theophrastii* »).

D'autres espèces ont néanmoins été implantées et s'y développent facilement ; c'est le cas notamment du *Trachycarpus* (« *fortunei* »), du *Rhapidothymum hystrix* et du *Washingtonia filifera*.

Le phoenix canariensis présente un stipe – fût – de couleur marron-gris, pouvant atteindre plus de 20 m de hauteur et 0,6 m de diamètre. Il est recouvert de grosses écailles formées par la base cassée ou coupée des anciennes palmes. Sa couronne se compose de plus de 150 palmes pennées – de plus de 5 m de long –, avec des pinnules étroites en forme de V, assez rigides et très pointues ; le pétiole, de 0,5 à plus de 1 m de longueur, est couvert d'épines très agressives sur les côtés.

Le *Washingtonia filifera*, quant à lui, possède un stipe massif et de couleur marron, qui peut atteindre jusqu'à 18 m de haut pour 1,20 m de diamètre. Ses palmes desséchées restent longtemps accrochées au stipe, formant un « jupon » typique de l'espèce. Sa couronne contient une trentaine de grandes palmes, presque rondes et de couleur vert brillant, qui lui confèrent un aspect plissé ; le pétiole, de 1,50 à 2 m de long, est vert et bordé de petites dents orange, moins nombreuses et moins dangereuses que sur le *Washingtonia robusta*.

Enfin, le stipe du *Washingtonia robusta* est plus élancé et plus fin que celui de son cousin : il peut atteindre 22 m de haut pour 0,80 m de diamètre. Crevassé et de couleur marron, il présente des palmes desséchées qui restent longtemps accrochées, formant, là aussi, un « jupon ». Quant à sa couronne, elle recèle environ 25 palmes, presque rondes, très grandes et de couleur vert brillant ; le pétiole, de 1,50 m de longueur, est rouge-marron à la base, vert à l'extrémité et bordé de fortes dents orange, plus nombreuses et plus dangereuses que celles du *Washingtonia filifera*.



À noter : *le stipe est la partie du tronc allant du sol jusqu'aux premières branches. Le pétiole est, lui, la tige qui porte la palme.*

En outre, la première règle à retenir est qu'un palmier n'a pas besoin d'être taillé, la taille n'ayant qu'une visée esthétique et/ou sécuritaire – en raison des pointes acérées des palmes et du poids de celles-ci en cas de chute sur une personne ou un véhicule. De plus, seule une taille douce est autorisée pour éliminer les palmes desséchées, libérer les fruits et, éventuellement, lisser le tronc ; la taille sévère des palmiers est presque toujours mortelle pour l'arbre. Quelle que soit l'espèce, elle doit aussi se faire en été ou avant, en raison de la sensibilité de cet arbre au froid.



Seuls le Phoenix et le *Washingtonia* ont besoin d'être éventuellement taillés : les autres espèces ne produisent que de petites palmes ne présentant pas de danger et dont le tronc (stipe) ne supporte pas le nettoyage. La taille de la couronne sur un palmier consiste surtout à couper les palmes desséchées

qui menacent de tomber, ainsi que quelques palmes vertes qui ont tendance à pencher et peuvent devenir dangereuses. On peut alors avoir recours à deux formes de taille :

- ▶ La taille en marguerite consiste à couper les palmes au ras du tronc jusqu'au panache touffu ; on peut éventuellement laisser quelques départs de palmes pour structurer le bas de la couronne. Agressive, elle est à réserver aux arbres adultes et situés en zones chaudes.
- ▶ La taille en ananas consiste à couper les palmes suffisamment loin du tronc afin de former un bourrelet protecteur ; ce dernier est souvent sculpté en cône ou en diabolo pour des raisons esthétiques. Cette taille permet de conserver une protection au froid à la base de la couronne.



Par ailleurs, il est utile de tailler le tronc d'un palmier pour des raisons esthétiques : le stipe peut être nettoyé des scions (jeunes rameaux) de départ des palmes. Cela permet également de protéger l'arbre, car un tronc irrégulier présente une multitude d'anfractuosités qui amassent humidité, graines et débris pouvant héberger des colonies d'insectes plus ou moins désirables, ainsi que des rats et autres rongeurs.

Le nettoyage du tronc consiste à lisser sa surface en laissant ou non un départ en ananas de la couronne : il s'effectue à la tronçonneuse, en prenant garde à ne pas pénétrer dans le tronc avec la chaîne, ce qui blesserait l'arbre. Le nettoyage commence toujours par le bas du stipe en remontant vers la couronne.



Pour aller plus loin

Astuce

Comment ôter la souche d'un arbre ?

Vous avez abattu un arbre, mais la souche émerge du sol, bien enracinée au milieu de la pelouse. Vous aimeriez faire place nette et ne plus buter dessus avec votre tondeuse.

Trois solutions s'offrent alors à vous : l'extraction mécanique, entièrement écologique et qui demande un outillage particulier et coûteux (disponible en location cependant) ; la décomposition chimique, qui utilise un destructeur de souche – reprenez le chlorate de soude – pour dévitaliser les bois ; les méthodes naturelles, peu coûteuses et entièrement respectueuses de l'environnement qui exigent toutefois de la patience. En parallèle, il est aussi possible de se servir d'un tire-fort ou d'un treuil manuel manœuvré par un levier à cliquet, avec des chaînes ou des câbles (existe à la location) ; ou d'une pelle mécanique, si vous louez les services d'une entreprise. Il est à noter que dans les cas d'extraction mécanique, une préparation de la souche sera nécessaire.

La première étape consiste à préparer la souche. Pour ce faire, à l'aide d'une pioche, creusez autour de celle-ci pour la dégager au maximum, puis coupez à la hache toutes les racines principales, à une trentaine de centimètres du tronc.

Ensuite, avant d'extraire mécaniquement une souche, veillez à éloigner les enfants et à vous équiper de gants. Choisissez un point d'ancrage solide, le plus simple étant d'utiliser un autre arbre, entourez-le avec une chaîne et fermez-la avec une manille. Puis, ceinturez la souche avec une autre chaîne en essayant de la placer le plus bas possible, et fermez-la aussi avec une manille. Il suffit ensuite de réunir les deux chaînes à l'aide du tire-fort, puis d'agir sur le levier : les chaînes vont se tendre, la force de traction doit permettre de sortir la souche de terre.

Si vous optez pour la décomposition chimique, faites aussi attention à ce que ni les enfants ni les animaux domestiques ne puissent s'approcher de la souche. Ensuite, percez-y des trous avec une perceuse – un tous les 10 cm sur une profondeur de 20 cm –, versez-y du chlorate de soude, et bouchez hermétiquement chaque trou en y enfonçant un bouchon de liège.

Pour finir, vous pouvez aussi laisser faire la nature en recouvrant la souche d'un plastique noir pour empêcher la lumière de passer, et ce, afin de laisser agir les champignons, vers, etc.

Attendez et attendez encore, elle finira par se ramollir ; vous n'aurez plus qu'à la détruire à l'aide d'une pioche.

Dernière solution : l'ail ! Percez des trous dans votre souche avec une perceuse – un tous les 10 cm sur une profondeur de 20 cm –, placez dans chaque trou plusieurs gousses d'ail, et refermez les trous avec de la terre, de préférence argileuse : l'ail va accélérer la putréfaction du bois. Laissez ainsi agir pendant deux à trois ans !

Questions / réponses de pro

Connaître la hauteur d'un arbre

Je voudrais élaguer l'arbre qui se trouve dans mon jardin et j'aurais besoin de savoir s'il existe une méthode pour mesurer sa hauteur.

 Question de Pierrot

► Réponse de CC

Voici une méthode simple pour connaître la hauteur d'un arbre, sans matériel : prenez une baguette de bois d'une longueur équivalente à la distance séparant l'œil de votre poing fermé, lorsque votre bras est étendu au maximum devant vous ; puis, tenez la baguette verticalement, par son milieu, au bout du bras tendu et visez l'arbre en fermant un œil.

Ensuite, avancez ou reculez jusqu'à ce que la taille de la baguette corresponde visuellement à celle de l'arbre.

Faites alors une marque sur le sol, à l'endroit où vous vous trouvez. La hauteur de l'arbre correspondra alors à la distance précise entre cette marque et la base de l'arbre.

Élagage d'un citronnier

J'aimerais quelques conseils sur l'élagage des citronniers : type de taille, période de taille, etc. ?

 Question de Mahfoud06

► Réponse de Josse

Sur un citronnier, il est conseillé d'effectuer une taille au début du printemps, qui va consister à couper les bois morts, supprimer les branches qui peuvent gêner les autres (nouvelles) et éliminer les mauvaises pousses.

Couper un bois mouillé

Il a plu toute la nuit et, ce matin, je souhaite couper le bois qui était resté dehors. Existe-t-il un risque ?

🗨 Question de Felipebois

► Réponse de Jean-le-bricoleur

Cela n'est pas conseillé, il vaut mieux attendre que le bois soit sec.

Taille des frênes têtards

J'ai deux frênes têtards, que j'ai plantés il y a trois ans. Est-il possible de les tailler maintenant ou faut-il encore attendre ? Dois-je réaliser une coupe sévère ou uniquement couper les branches centrales montantes ?

🗨 Question de LeChinois76

► Réponse d'Espaces verts du littoral

Arrivé en septembre, je vous conseille d'attendre la fin novembre pour les tailler complètement, comme un arbre têtard doit l'être. N'oublions pas que cette taille a un but très précis : à un an, on utilisait les branches pour faire des rames à petits poids ou des fagots, et à trois ans, pour faire des piquets. Ils faisaient office aussi de borne entre les parcelles de terre.

Tailler un olivier

Pourriez-vous me donner quelques conseils pour la taille d'oliviers ?

🗨 Question de Lilou

► Réponse de CC

Un olivier est un arbre feuillu. Vous pouvez le tailler en fin de printemps ou en début d'été, lorsque la montée de sève a ralenti ; et éventuellement, en hiver, s'il ne gèle pas.

Ne taillez pas directement les branches charpentières, c'est-à-dire les branches principales de l'arbre. Cela risquerait de provoquer la pousse spontanée de nombreux rameaux, qui épaissiront encore la couronne de l'arbre. Préférez couper les rameaux déjà présents sur ces branches en évitant de trop dégarnir l'intérieur de la couronne, et en laissant les toupets de rameaux au bout des branches charpentières.

Cèdre et sapin à élaguer

J'ai acheté une maison, mais un cèdre et un sapin me cachent la vue de la rivière. Puis-je les étêter ?

 Question de Musique

◉ Réponse de Darko

Oui, vous pouvez élaguer ces arbres résineux en effectuant un élagage dit « de pénétration », qui facilitera la circulation entre les arbres et dégagera l'espace autour.

◉ Réponse de Zarox

On n'étête pas un arbre. Sinon, les branches latérales supérieures vont se redresser, et il sera aussi haut qu'avant, mais bien plus dense et bien plus dangereux.

Pour le cèdre, je vous conseille une petite taille raisonnée avec des allègements en bout de branche. Pour le sapin, je vous conseille simplement l'abattage.

Dans tous les cas, consultez un pro directement chez vous.

II.

La taille et la coupe



La taille des arbres doit être effectuée régulièrement, selon la réglementation en vigueur (voisinage, infrastructures publiques, etc.). Chaque espèce d'arbre requiert, en

parallèle, des précautions, mais il ne faut pas oublier que ce sont avant tout des végétaux qui nécessitent la mise en œuvre de techniques de base valables pour toutes les espèces.

Dans tous les cas, il faut être attentif à la capacité de cicatrisation de l'arbre. En effet, un arbre est vivant, une taille non réfléchie peut donc le condamner durablement ; des arbres mal taillés peuvent pourrir sur pied et devoir finalement être abattus. Néanmoins, au même titre que notre peau, l'arbre possède des capacités à recouvrir seul ses plaies lorsque sa santé et l'ampleur de la plaie le lui permettent.

De plus, en dehors de la sylviculture, qui nécessite de couper des arbres pour permettre à certains spécimens sélectionnés de se développer, il est nécessaire d'avoir recours à une coupe pour des raisons de sécurité, un arbre pouvant menacer des personnes et des biens, surtout lorsqu'il a été planté en dépit de la réglementation.

Il en est de même lorsque l'on souhaite éliminer des sujets infestés par des chancres, champignons et parasites, qui ne peuvent être éradiqués.

Tailler un arbre



La taille des arbres est soit ponctuelle (taille sévère), soit régulière (taille douce) et effectuée selon la période appropriée.

Pour couper une branche, il convient d'abord de la raccourcir, afin de limiter le poids sur l'endroit où l'on souhaite effectuer la taille.

Formes

En pratique, on réalise trois entailles : la première libère l'énergie de compression tandis que la deuxième libère la tension des fibres de bois. Le chicot ainsi formé est ensuite coupé proprement, en biais, en préservant le collet (renflement au départ de la branche).

Attention à toujours achever une coupe entamée !

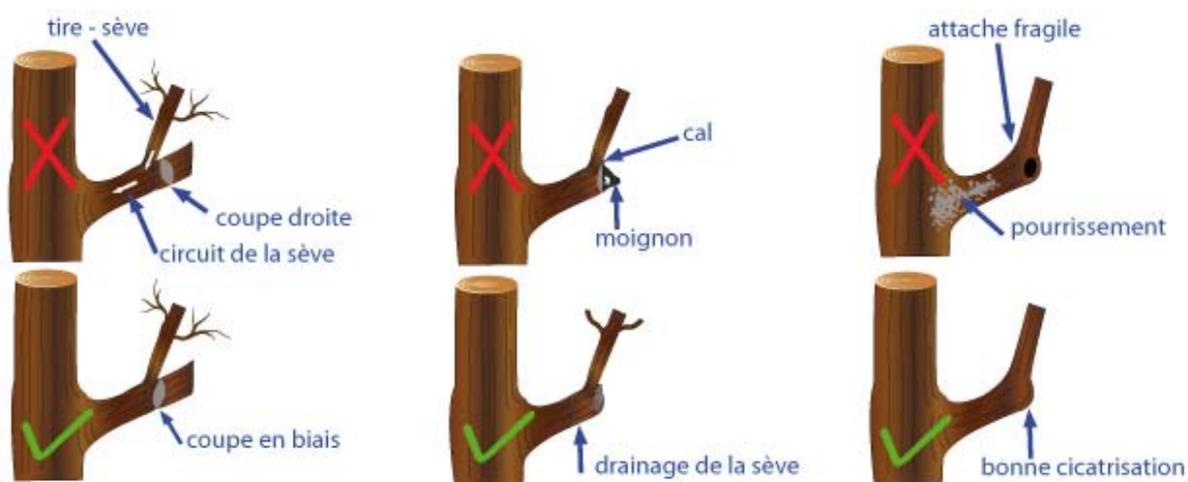
En pratique, sur la zone de taille, on donne un trait de scie sur le dessous de la branche avant de la couper par le dessus. Cela permet d'éviter que se déchire un lambeau d'écorce lors de la chute de la branche ; un retrait d'écorce sur la partie à conserver rendrait la cicatrisation plus délicate et exposerait l'aubier (sous l'écorce) à la pénétration des maladies et champignons.

Taille des branches



En outre, les branches doivent être coupées juste après un tire-sève à conserver (branche restante attirant la sève dans le billon), et la taille doit être réalisée en angle. Cela signifie que l'on part de la fourche vers l'extérieur, dans l'angle opposé à celui du collet.

On obtient ainsi une coupe en saillie au lieu d'une coupe au ras du tronc ou de la branche porteuse. Le drainage de la sève évite de plus la formation d'un cal non irrigué qui entraînerait un pourrissement de la branche porteuse du tire-sève à conserver.



Selon la famille d'arbres (variété, essence), on pourra les tailler dans différentes formes : taille en boule et taille en nuage. La forme de la taille a un rôle esthétique avant tout.



La taille en boule – ou art topiaire – est une technique décorative d'élagage des arbres dans un but esthétique, pour former haies, massifs ou sujets de formes variées : motifs géométriques, personnages, animaux. Plutôt d'origine occidentale, elle a son équivalent oriental avec la taille en nuage. Elle peut s'effectuer avec ou sans grillage. Pour la taille en boule, on utilise, le plus souvent, un gabarit (souvent en grillage) qui permet de donner à l'arbuste la forme choisie ; il en existe des prêts à l'emploi. Il suffit ensuite de placer le gabarit sur le jeune plant et de

couper tout ce qui dépasse au fur et à mesure que les pousses surpassent le grillage. On peut également utiliser un guide en PVC, qui se présente sous la forme d'un kit en plusieurs parties : un tuteur à piquer au centre de l'arbuste ou une forme en demi-cercle à emboîter dessus. Les lames du sécateur ou de la cisaille se placent alors dessus pour ne couper que les rameaux qui dépassent.

Pour une forme en boule simple ou complexe, il est possible de tailler sans topiaire en procédant avec méthode et minutie. Pour obtenir une haie en boule, commencez par le haut, puis descendez, en taillant des petites surfaces à chaque fois et en égalisant parfaitement ; pour un cône, taillez de bas en haut en taillant de petites surfaces à la fois. La plupart des arbres denses et à couronne basse peuvent être taillés en boule, mais cette dernière s'applique de préférence aux buis, ifs, troènes et acacia – notamment l'acacia boule, qui a naturellement une couronne sphérique.

Plus connue sous nos latitudes pour les bonsaïs que pour les arbres de pleine terre, la taille en nuage est un art traditionnel japonais, appelé « niwaki ». Contrairement à la taille du bonsaï qui nécessite de contenir les racines, celle en nuage ne s'applique que sur la structure aérienne de l'arbre. Elle ne nécessite pas de structure ou de fils métalliques pour guider les branches : elle se fait à la vue après une réflexion plus ou moins poussée. L'objectif est de dégager le fût et les branches afin de créer de nombreux espaces vides entre les



différents plateaux qui rappelleront les nuages. Cette taille permet d'apprécier les formes et l'apparence du tronc et des branches.

La règle veut que la base de chaque nuage soit bien horizontale et plate, seul le dessus est arrondi. Pour ce faire, il est nécessaire de dégager les bois secs et mal formés ainsi que toutes les brindilles partant de la base du fût. Lorsque deux charpentières se superposent, il faut en éliminer une afin d'éviter un effet d'étages similaires. Parfois, il faut aussi maintenir une branche le temps qu'elle adopte la position horizontale la plus recherchée : elle

est, dans ce cas, tenue par des tendeurs reliés au sol. Les interventions d'entretien sont ensuite réduites – tous les trois à quatre ans. En revanche, tous les arbres ne sont pas destinés à la taille en nuage, seulement certains résineux (pins, de préférence le Thunbergii, le Parvifolia et le Densiflora ainsi que le pin sylvestre, les ifs, thuyas, ilex, cyprès), et les feuillus comme le buis, le charme, l'érable et le hêtre.

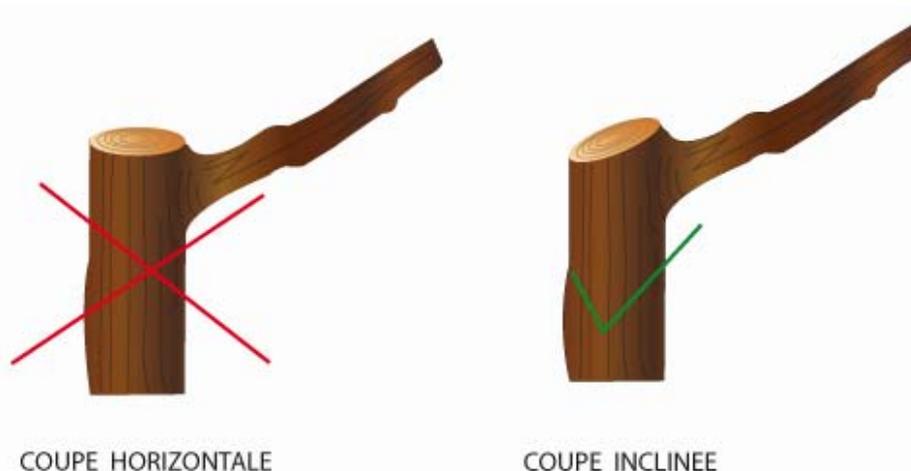
Taille sévère

La taille sévère est une taille qui touche à la structure de l'arbre et le blesse, contrairement à la taille d'entretien, douce et harmonieuse.

Toutefois, elle est à éviter, si possible, sur des arbres adultes, mais peut être requise par des obligations d'élagage liées à la réglementation pour la sécurité des personnes et des biens. L'élagage et même la taille sévère ne doivent pas condamner un arbre, que ce soit à court, moyen ou long terme. Pour que l'arbre vive, il est donc obligatoire de respecter certaines règles de base.



La première chose à savoir est qu'il ne faut jamais réduire en une seule fois un arbre de plus de 30 % du volume de sa couronne. De même, ôter trop de feuillage aura pour effet d'asphyxier l'arbre. Il est donc nécessaire de conserver un rapport harmonieux entre ses racines nutritives et son feuillage, qui respire et assure la photosynthèse. Dans un second temps, il faut éviter d'avoir à couper des branches d'un diamètre trop important, car l'arbre n'aurait pas les moyens de cicatriser une plaie d'un grand diamètre. La plaie non recouverte d'une écorce cicatricielle serait la porte ouverte aux maladies, moisissures et champignons. Enfin, il est important de toujours procéder à des coupes en biais, en respectant le collet pour les branches latérales ; pour les branches verticales, la coupe horizontale est également à proscrire. La coupe en biais permet une meilleure évacuation des eaux de pluie.



En outre, il est nécessaire de toujours respecter le bourrelet créé par l'arbre autour de la branche à son point d'attache, sur le tronc ou sur une autre branche. Coupé trop loin, un chicot non irrigué par la sève créera un cal moisissant. À l'inverse, coupé trop court, la plaie ne pourra être cicatrisée et restera un point d'entrée pour les agressions extérieures.

Lors de la réduction d'une branche, il faut tenter de la couper juste après le départ d'une branche plus petite, afin que celle-ci continue à stimuler la circulation de sève. Le tire-sève évite ainsi le pourrissement de la coupe et l'apparition de gourmands. Si possible, on choisit de conserver un tire-sève supérieur (au-dessus de la branche) plutôt qu'inférieur (au-dessous de la branche) ; cela uniquement pour des raisons esthétiques.

Taille douce

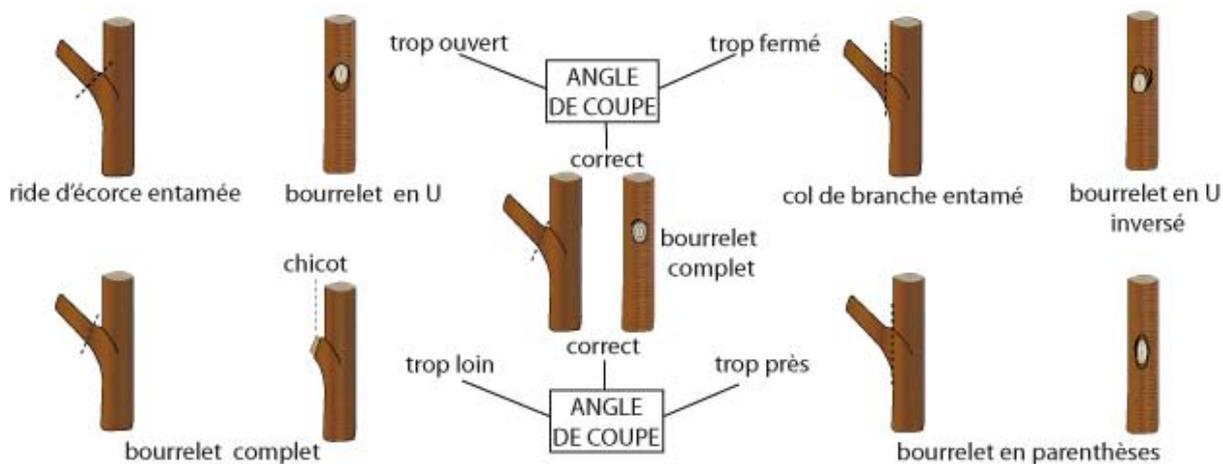


La taille douce d'un arbre – ou taille raisonnée – correspond à un entretien régulier. Elle respecte la forme de l'arbre et le stimule, contrairement à la taille de formation qui touche sa structure et en modifie radicalement l'apparence. On l'utilise lorsque l'arbre a suffisamment de place pour ne pas gêner et ne pas être gêné.

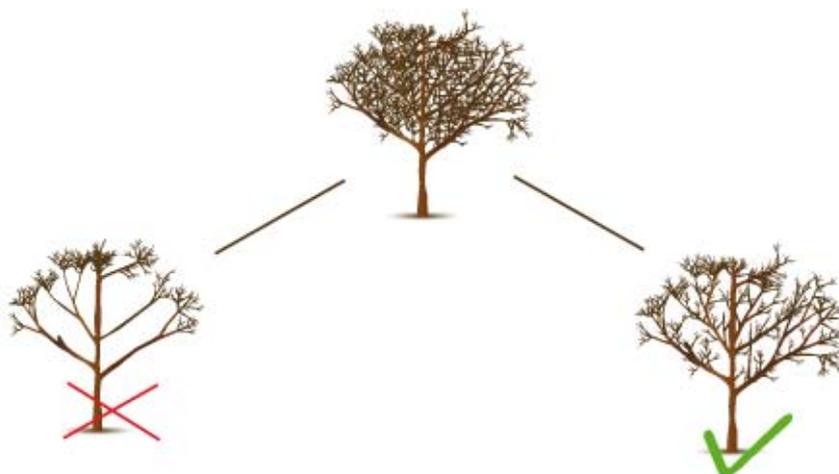
Elle est donc à privilégier pour effectuer, sur plusieurs années, une mise en forme harmonieuse et progressive.

Elle doit tenir compte de plusieurs paramètres. Il faut d'abord procéder à des tailles douces régulières sans attendre la croissance des branches indésirables ; cela évite d'avoir à couper des branches d'un diamètre supérieur à 3 cm. En effet, l'arbre n'aurait pas les moyens de cicatriser une plaie d'un grand diamètre, et celle-ci, non recouverte d'une écorce cicatricielle, serait la porte ouverte aux maladies, moisissures et champignons.

La taille des gourmands, notamment contre le tronc des résineux, doit de plus être réalisée au ras du tronc. Il faut aussi prendre garde à préserver l'écorce sans la blesser. Pour cela, on protège le bourrelet en effectuant une taille avec un angle de coupe parallèle, puis un plan de coupe après le bourrelet.

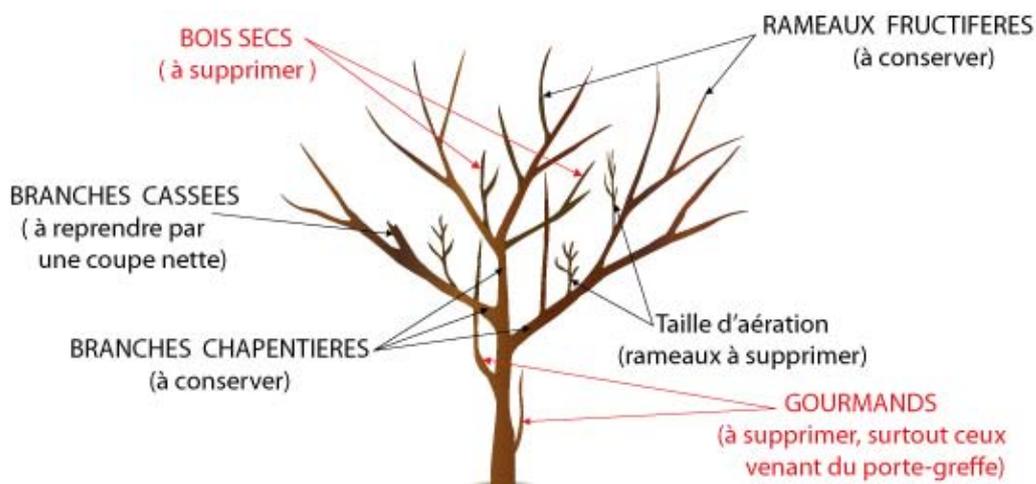


En outre, la taille douce permet d'éclaircir l'intérieur de la couronne et se limite à des coupes de faibles diamètres, mais tout au long des branches. Il est à noter que n'éclaircir que le long du tronc, en omettant le bout des branches, déséquilibrerait l'arbre en formant des houppes finales disgracieuses autour d'un cœur vidé de son contenu.



En taille raisonnée, on n'enlève que ce qui peut nuire à la santé et à l'esthétique de l'arbre : les branches mortes ou malades et les rameaux mal situés et nuisibles à la pénétration de la lumière dans la couronne.

Important : *les branches malades doivent être élaguées jusqu'au bois sain, dès l'apparition de la maladie.*



Marotte



La marotte, aussi appelée « taille en tête de chat », est une taille pluriannuelle que l'on retrouve souvent dans les centres urbains. Cette technique sert à contenir le développement des arbres en leur donnant une forme de boule. Elle résulte de tailles répétées des rejets à un même endroit, c'est-à-dire une accumulation de

bourrelets cicatriciels fusionnés, faisant grossir la boule et drainant beaucoup de sève pour une pousse rapide et forte des rejets.

Toutes les essences d'arbres ne se prêtent toutefois pas à la taille en marotte. Elle est principalement recommandée pour les platanes, les tilleuls, les charmes, les saules, les érables et les mûriers. Pour le bouleau et le noyer notamment, la taille en marotte est déconseillée.

La marotte est une réserve de nutriments, donc tout départ de rameau conservé est destiné à pourrir faute d'irrigation par la sève. Un tire-sève serait, de ce fait, inutile, voire néfaste ; l'intégralité des rameaux doit être coupée à raz. De plus, la marotte est fragile et ne peut être blessée sans risquer la santé de la branche charpentière et de la structure complète de l'arbre : il ne faut ni inciser ni couper, car elle ne pourra pas cicatriser.

La cicatrisation d'un arbre

Quelles que soient la forme et la technique employée, il est essentiel d'être attentif à la capacité de cicatrisation de l'arbre lorsqu'on le taille.

Qualité de la taille

Au même titre que la peau, l'arbre possède des capacités à recouvrir seul ses plaies lorsque sa santé et l'ampleur de la plaie le lui permettent. C'est la cicatrisation de l'arbre.



C'est son écorce qui le protège des agressions extérieures que sont les champignons, les bactéries et les moisissures : entailler, meurtrir ou blesser l'écorce revient à créer une plaie dans laquelle vont s'immiscer des éléments pathogènes. La fabrication du tissu cicatriciel est alors assurée par le cambium, situé juste sous l'écorce : en cas de blessure de l'écorce, la plaie cicatrisera grâce à ce dernier. Mais lorsqu'il est lui-même agressé, la cicatrisation devient difficile, voire impossible.

Règles de base

La meilleure mesure à prendre pour favoriser la cicatrisation consiste à réduire les zones exposées en taillant la branche au niveau du collet tout en préservant le bourrelet. Il convient également de retirer l'écorche détachée ou morte et de maintenir des conditions saines, afin de laisser à l'arbre le temps de refermer ses plaies en formant de nouveaux bourrelets. L'élagage doit aussi être effectué avant la croissance printanière, une coupe précoce réduisant la taille des plaies et accélérant leur cicatrisation.



En outre, tout lambeau d'écorce déchiré ou endommagé doit être enlevé pour éviter que des zones superficielles n'abritent des insectes et des organismes pathogènes. Il faut s'assurer que le bas du lambeau soit biseauté plutôt qu'équarri, et ce, afin d'éviter toute accumulation d'eau à la base de la plaie. L'important est de

laisser autant d'écorce vivante que possible, pourvu qu'elle soit fermement attachée, même si l'écorce forme des îlots dans une zone endommagée. On réalise ainsi la coupe jusqu'à l'écorce ferme, en arasant les bords des coupes de l'écorce de manière à ne pas emprisonner de l'eau ou des débris.

Pour le nettoyage des plaies, on utilise des outils bien affûtés : sécateurs, ciseaux à bois, gouges ou élagueurs, etc. Cela permet de bien couper l'écorce détachée à angle droit par rapport à la plaie. Le sécateur, couramment employé, se compose de deux parties : une lame fine et tranchante, et une contre-lame plus épaisse et non coupante. La bonne utilisation du

sécateur consiste à placer la contre-lame sur la partie de la branche à supprimer (coupe toujours en biais), et la lame tranchante sur la partie à conserver. Dans le cas contraire, l'écrasement de la branche restant sur l'arbre risque de provoquer le développement d'un chancre.

Produits de cicatrisation

L'application de peinture, de pansements ou de goudron en guise de traitement des plaies s'est révélée peu efficace pour accélérer la cicatrisation. Les prétendus produits de cicatrisation ou d'obturation remplissent surtout une fonction esthétique. Un arbre en bonne santé procède de lui-même à la formation de bourrelets, à l'obturation et à la cicatrisation, tant que ses plaies ne sont pas trop nombreuses ni trop importantes.

Couper un arbre

En plus de la taille, il faut parfois procéder à la coupe des arbres, ce qui comprend plusieurs étapes comme le démontage, l'abattage, l'ébranchage au sol, le débitage du bois et le déracinement ou dessouchage.

Précautions

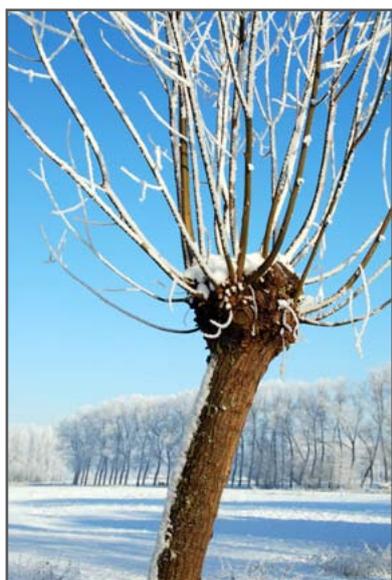
Pour des raisons évidentes de sécurité, avant de procéder à la coupe d'un arbre, certaines mesures de précaution doivent être prises.



Ainsi, pendant une période venteuse, une rafale peut emporter brusquement une branche ou le fût dans un sens non souhaité et engendrer un accident, même en ayant respecté l'orientation du déroulement de la coupe. Si un démontage est nécessaire, il devient dangereux pour un grimpeur de s'aventurer dans les arbres par vent modéré à fort. La pluie rend aussi les troncs et les sols glissants, mettant en péril à la fois la sécurité du grimpeur et des personnes au sol, qui doivent s'écarter rapidement de la zone de chute.

L'humidité est également cause de développement rapide des bactéries et champignons sur la coupure. Ces micro-organismes entraînent ensuite une pourriture s'étendant progressivement dans des parties que l'on souhaite conserver – même les racines –, puis contaminer le parc.

Enfin, pour toute taille, on évite les périodes de froid en raison de la baisse des défenses de l'arbre et des risques de gel sur les plaies.



Pour la coupe, l'abattage ou le démontage, les périodes de neige sont à éviter en raison des risques de glissade pour le personnel. En outre, un sol gelé rendra le déracinement final quasiment impossible. Ainsi, la période la plus favorable est l'automne, lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles (feuillus) ou que la résine n'est plus trop présente (résineux).

Ensuite, la coupe complète d'un arbre, l'abattage, doit être réalisée avec précaution. Lorsqu'il existe un risque pour les infrastructures environnantes, il faut impérativement procéder au démontage de tout ou partie de la couronne. Une fois au sol, l'abattage est obligatoirement suivi de l'ébranchage, qui consiste à débarrasser le fût des branches qui y sont encore raccordées.

Cela permet de procéder au débardage éventuel, puis au débitage en tronçons manipulables. La dernière opération est le déracinement de la partie du fût encore en terre, la souche et le dessouchage.

Démontage

Le démontage d'un arbre consiste à retirer tout ou partie de la couronne de l'arbre dressé avant de l'abattre ou de débiter entièrement l'arbre vertical lorsque l'abattage est impossible. On fait appel à cette technique pour plusieurs raisons, notamment dans le cas d'un démontage partiel de la couronne pour déplacer le centre de gravité afin d'orienter la chute de l'arbre lors de l'abattage. Mais aussi

en présence d'infrastructures et de lignes téléphoniques et électriques prises dans la couronne et menacées d'arrachement par la chute de l'arbre lors de l'abattage. Enfin, on démonte un arbre lorsque la présence d'infrastructures crée un manque de place dégagée au sol interdisant la chute de l'arbre.

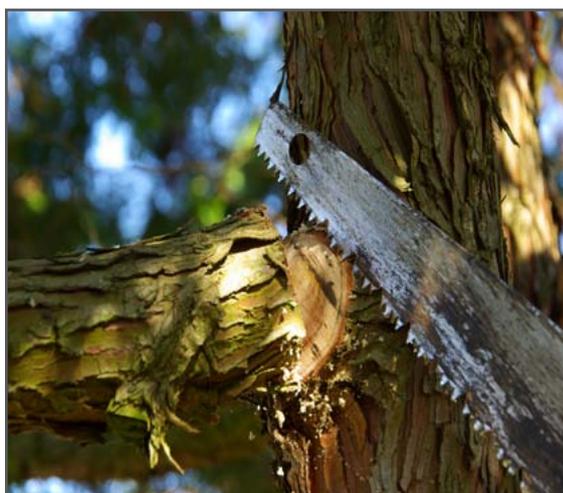
Le démontage requiert impérativement une série de mesures de sécurité ainsi que des accessoires spécifiques.

En effet, la grimpe dans les arbres et, surtout, le travail en hauteur présente des risques importants : chute du grimpeur, de branches et billots pour les personnes et les biens au sol, risques de coupure du personnel procédant à la coupe, surtout en hauteur.

On recense ainsi trois techniques pour sécuriser au maximum cette étape. Le démontage par rétention consiste à évider depuis le sol une corde frappée à la cime sur une poulie, fin de freiner la chute des branches et billots.

Le démontage par tyrolienne utilise, lui, un système de cordes pour déplacer le point de chute par rapport à la verticale du point de coupe.

Enfin, on peut faire appel à une grue pour extraire, par le haut, les branches et les billots démontés.

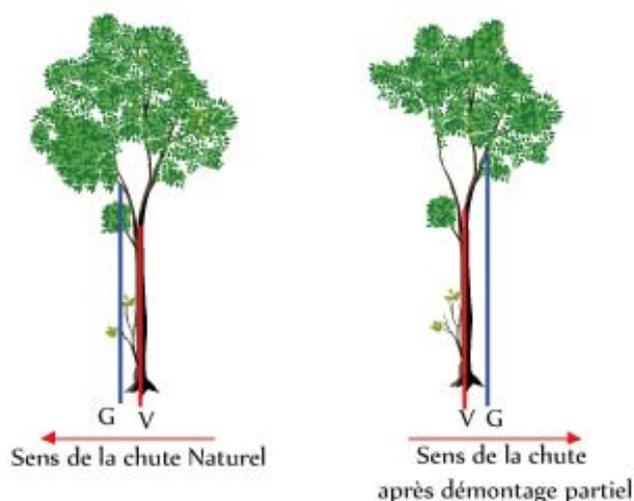


En outre le démontage peut s'effectuer de façon partielle ou totale.

Avant l'abattage, le démontage partiel de la couronne peut être nécessaire pour que l'arbre tombe dans la direction souhaitée, et ce, afin de diminuer le volume ou la taille de l'arbre abattu lorsqu'il est impossible d'avoir une surface au sol suffisamment dégagée pour accueillir le fût et la couronne.

Des techniques d'abattage direct existent pour orienter la chute, mais leur mise en œuvre est peu aisée (haubanage, treuillage) ou inefficace lorsque l'arbre est déséquilibré par sa couronne.

Démontage avant abattage



Par ailleurs, on réalise un démontage complet lorsque tout abattage est impossible à cause d'une surface au sol insuffisante pour accueillir le fût. La technique consiste à débiter entièrement l'arbre par tronçons, depuis la cime jusqu'à la souche. Les tronçons ou billots ainsi que les branches doivent être descendus à l'aide de cordes, afin d'éviter des dégâts aux infrastructures hors-sol ou enterrées.

Abattage



L'abattage consiste à faire tomber un arbre à un endroit précis et préalablement défini. Encore effectué à la hache il y a quelques dizaines d'années, il se réalise désormais avec une tronçonneuse portée à la main. Cela permet une coupe beaucoup plus rapide et plus facile, mais présente des risques si le matériel n'est

pas adapté à l'ouvrage. Il est également possible de se servir d'une machine spécialement dédiée à cette opération, l'abatteuse. Il est à noter que la tronçonneuse d'égagement n'est pas suffisante pour procéder à l'abattage, en raison de sa faible puissance et de la taille de son guide ; En revanche, elle pourra être utilisée pour l'ébranchage.

Le personnel maniant la tronçonneuse pour l'élagage, l'abattage ou l'ébranchage doit porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : vêtements et gants anti-coupures, casque avec lunettes et bouchons d'oreilles, harnais pour ceux qui grimpent. Les biens aériens et au sol doivent aussi être protégés : lignes téléphoniques et électriques (démontage requis après autorisation et, éventuellement, coupure de l'électricité par le concessionnaire), routes et infrastructures (démontage partiel éventuel pour orienter la chute de l'arbre vers un lieu dégagé). La méthode d'abattage doit être adaptée pour faire chuter l'arbre en un lieu dégagé. De plus, il faut intervenir lorsque la météo est clémente, en évitant les jours de pluie et de vent.



En pratique, avant toute opération, il est nécessaire de prévoir le sens de la coupe, la direction dans laquelle l'arbre va tomber et la zone de repli de l'opérateur. Pour le second point, on prend en compte son penchant naturel et les contraintes dues à l'environnement. Ensuite, il faut nettoyer le pied de l'arbre des mousses et lichens pouvant gêner les mouvements de l'opérateur autour du fût et, si nécessaire, la zone de chute des broussailles et bois morts qui gêneront l'ébranchage ultérieur. Il est aussi nécessaire de s'aménager une aire de repli, à 135° de part et d'autre de la direction de chute. L'aménagement consiste à retirer la végétation pouvant gêner

un départ précipité en cas de nécessité. En outre, l'arrière de la coupe est une zone dangereuse en raison du recul possible de l'arbre, surtout si le basculement de la couronne est entravé par d'autres végétaux.

Pour procéder à l'abattage, il est recommandé de s'équiper d'une tronçonneuse, dont le guide-chaîne est aussi long que le diamètre du tronc. Dans un premier temps, la coupe de sole horizontale est effectuée sur la face du tronc, dans la direction de la chute ; la profondeur de la coupe de sole est d'environ un cinquième du diamètre du fût. Sur la même face, on effectue ensuite une coupe oblique, à environ 45° depuis le dessus de la coupe de sole ; la

coupe oblique rejoint la coupe de sole au cinquième du fût. Enfin, depuis la face opposée à la chute, on procède à la coupe d'abattage selon un angle de 45° environ, jusqu'à rejoindre l'angle formé par la coupe de sole et la coupe oblique. La coupe de l'arbre peut se faire en une seule étape ou plusieurs selon la taille du guide-chaîne de la tronçonneuse : s'il est plus long que le diamètre du fût, la coupe peut être continue ; mais s'il est plus court, l'abattage devra être réalisé en plusieurs fois.

Une fois l'arbre au sol, il faudra procéder aux opérations d'ébranchage, de débitage, puis de déracinement de la souche ou dessouchage.

Ébranchage au sol



L'ébranchage consiste, une fois l'arbre au sol, à couper les branches afin de dégager le fût avant son transport (débardage) ou son débitage en billots. L'utilisation de la tronçonneuse permet une coupe beaucoup plus rapide qu'une scie ou que tout outil manuel. L'abatteuse peut également être équipée d'un dispositif d'ébranchage rapide et très efficace. Le personnel maniant la tronçonneuse doit toutefois porter les Équipements de Protection Individuelle (EPI) : vêtements et gants anti-coupures, bottes ou chaussures de sécurité, casque avec lunettes et bouchons d'oreilles. Il faut absolument veiller à ce que les personnes et les animaux n'approchent pas le chantier.

L'ébranchage peut se faire via deux méthodes : la technique enveloppante ou la technique du levier. Dans le premier cas, on profite que la couronne de l'arbre abattu surélève le fût du sol pour entamer l'ébranchage par le bas du fût en remontant vers la couronne ; c'est la méthode classique. Il convient de faire des entailles de prédécoupe entre la base du fût et la partie au sol afin de libérer l'énergie créée par le porte-à-faux et procéder au reste de l'ébranchage, depuis la couronne vers le bas du fût. Cela permet de procéder au débitage facile des billots sans que la chaîne de la tronçonneuse ne heurte le

sol, s'encrasse ou casse. Avec la technique du levier, on commence d'abord l'ébranchage par le flanc du fût sur 1 m environ, puis sur le dessus, avant d'ébrancher sur le flanc opposé. La tronçonneuse prend appui sur le tronc d'arbre et est utilisée comme levier pour couper les branches. Cette méthode évite pour le personnel de marcher sans cesse au milieu des branches coupées, qui constituent une gêne aux déplacements.

Par ailleurs, il sera nécessaire de retourner le tronc. Pour ce faire, soit on conserve une branche suffisamment solide pour accéder au-dessous, soit on utilise un tourne-bille. Il faut alors poser le fût sur une souche ou quelque chose permettant de surélever le tronc, le travail sera ainsi facilité. À l'issue de l'ébranchage, on peut procéder au débardage ou directement au débitage.

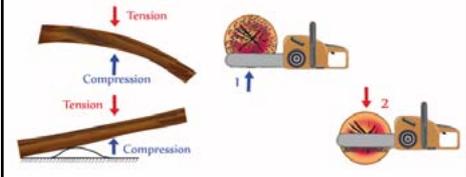
Débitage



Le débitage consiste à réduire le fût en billots (ou rondins), qui pourront être plus facilement manipulés qu'un fût de grande longueur et de poids important. Il peut se faire sur place ou nécessiter un transport depuis l'aire d'abattage vers une zone de débitage. Le transport se nomme débardage, il s'effectue le plus souvent en traînant le fût sur le sol et en le tirant à l'aide soit d'un engin, soit d'un treuil de débardage.

Le personnel maniant la tronçonneuse doit porter des Équipements de Protection Individuelle : vêtements et gants anti-coupures, bottes ou chaussures de sécurité et casque avec lunettes et bouchons d'oreilles. Le débitage sur un terrain en pente devra aussi respecter des règles de sécurité : toujours se placer en amont du tronc à débiter, veiller à ce que les billots coupés ne dévalent pas la pente, procéder au débardage si la pente est forte et effectuer le chantier sur un terrain plus plat.

Le débitage est d'autant plus facile que le tronc est surélevé du sol sur un autre tronc ou sur la butte de la souche. Pour les troncs et les branches sous tension, on réalise des entailles de prédécoupe qui libèrent l'énergie de torsion emmagasinée par le bois ; la prédécoupe limite les risques d'accident.

Position du tronc	Technique de débitage	Illustration
Tronc à plat	Tronçonnage par levier	
Tronc en compression	Entame par le dessus : fibres compressées, puis fibres en extension	
Tronc en extension	Entame par dessous : fibres compressées, puis fibres en extension	

Dessouchage

Le dessouchage consiste à extraire les racines et la souche de l'arbre abattu avant d'aplanir le terrain ainsi libéré.

Cette opération peut être essentielle pour différentes raisons :

- ▶ Les souches restées en terre représentent parfois un danger à la circulation des véhicules et des piétons.
- ▶ Dans les exploitations, elles constituent un obstacle aux travaux agricoles.
- ▶ Dans les zones à urbaniser, elles peuvent gêner par leurs rejets et dragons, obstruer les canalisations et détériorer les fondations.
- ▶ Les souches pourrissantes représentent un foyer possible d'infection due à un champignon (notamment *Armillaria mellea*).

Le dessouchage requiert une importante puissance de traction ou de poussée selon le matériel qu'on utilise – treuils ou engins pousseurs. Le personnel doit donc porter des Équipements de Protection Individuelle : vêtements et gants réfléchissants ou de signalisation, bottes ou chaussures de sécurité, etc.

Il faut veiller à ce que personne n'approche le chantier et ses abords durant l'intervention.

Il est également indispensable de localiser à l'avance les éventuelles infrastructures souterraines (conduites de gaz, d'eau, d'électricité, fosses septiques) et de s'assurer que de grosses racines latérales n'ont pas pénétré le sol près de fondations.



Lorsque la souche est située en limite de propriété, il faut aussi négocier un éventuel droit de passage pour accéder aux racines.

Enfin, si les opérations risquent de gêner la circulation sur une route ou un sentier, il faut informer les autorités compétentes afin qu'elles assurent la sécurité.

Le dessouchage est d'autant plus facile que les plus grosses racines ont été au préalable sectionnées par des tranchées de déracinement effectuées dans l'ordre indiqué.

On peut procéder manuellement ou bien avec une machine.

Dans le premier cas, on tire la souche à l'aide d'un tire-fort ; puis, après avoir creusé les tranchées de déracinement à la pelle, on coupe les racines à l'aide d'une pince à talon.

L'accroche du câble du tire-fort sur le tronc se fait à l'aide d'une pantoire en chaîne afin d'éviter d'endommager le câble par le crochet de l'élingue.

Il est recommandé de faire un tour mort autour du tronc avant la jonction au câble par les manilles.

Dessouchage manuel



Crochet sur câble

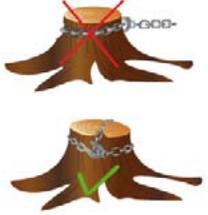


Trop d'effort sur les manilles



Un tour mort
autour du tronc

Le dessouchage mécanisé s'effectue, quant à lui, en poussant la souche à l'aide d'un engin à lame ou en la tirant avec un tracteur ou un engin équipé d'un treuil de débardage. Ces deux techniques vous sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Dessouchage mécanique		Illustration
Dessouchage mécanique poussé	L'engin saisit la souche depuis le bas dans la tranchée et la pousse en la soulevant	
Dessouchage mécanique tiré (deux types)	La chaîne est frappée sur une racine opposée et guidée par un poteau à encoche afin de créer une bascule	
	Une rainure est creusée dans le bois afin de permettre le basculement de la souche lors de la traction	

 **Pour aller plus loin**

Astuce

Zoom sur la taille de l'abricotier

L'abricotier est un arbre qui se cultive habituellement en plein vent et dont la taille n'est pas obligatoire, car il prend spontanément un port équilibré. Cependant, elle est conseillée pour obtenir de plus beaux fruits. Elle peut également être nécessaire pour le cultiver en palissade, à l'abri d'un mur, dans des régions plus froides que celle de son aire géographique de culture habituelle. La taille s'effectue en dehors des périodes de gelées, à la sortie de l'hiver. Vous pouvez, si vous craignez de vous tromper dans le choix des rameaux, fructifères ou végétatifs, attendre que les fruits aient commencé à se former. La taille s'effectue également en été si la végétation est trop importante.

Comme tous les fruitiers à noyaux, l'abricotier supporte mal les tailles sévères et réagit en produisant de grandes quantités de gomme propice aux développements de maladies. D'autre part, cet arbre se caractérise par une ramification naturelle importante aux extrémités des branches, qui s'arquent et ploient sous le poids des fruits, entraînant secondairement la pousse de nouveaux rameaux sur la face supérieure des courbures. Vous taillerez donc en deux fois : une fois à la sortie de l'hiver pour renforcer la pousse de l'arbre et son rajeunissement, et une autre fois l'été, pour freiner la végétation trop vigoureuse.

Une taille à la sortie de l'hiver renforce la pousse de l'arbre et son rajeunissement. Il convient alors d'éliminer, à l'aide d'un coupe-branche, les branches les plus affaissées, ainsi que les bois morts ou malades. À l'extrémité des branches divisées, il ne faut laisser qu'une tige, en supprimant un ou plusieurs rameaux avec un sécateur. Pour les branches inaccessibles du sol, il est possible de se servir d'un échenilloir pour la taille, et d'une scie au bout du manche télescopique pour éliminer les quelques rares branches qui seraient trop grosses pour lui. Il est en outre nécessaire de conserver les branches ne portant que des boutons à fleurs ; si elles sont trop longues, on les raccourcit en conservant environ quatre à cinq boutons ; il ne faut pas non plus toucher aux bouquets de fleurs, s'il y en a. Pour finir, on raccourcit les rameaux qui ne portent que des yeux à bois, on élimine les gourmands (gros rameaux avec uniquement des yeux à bois) se

trouvant près d'une branche principale, puis on taille les autres rameaux mixtes (portant à la fois des yeux à bois et des boutons floraux, plus gros et plus ronds) au-dessus d'un œil à bois, qui servira à tirer la sève, en prenant soin de conserver au moins cinq bourgeons à fleurs.

Par ailleurs, une taille l'été permet de freiner la végétation trop vigoureuse de certains arbres et favorise ainsi le développement des branches à fruits. Pour cela, on supprime un ou deux rameaux par branche. Il est préférable d'éliminer ceux partant vers l'intérieur de l'arbre afin de l'aérer. Vous préparerez ainsi le renouvellement progressif des branches fruitières.

Quoi qu'il en soit, la coupe doit être nette. Pour cela, veillez à prendre appui avec la partie la plus épaisse de l'outil tranchant contre le bois à éliminer, de façon à laisser une coupure franche du côté du tronc.

Ensuite, pour favoriser la cicatrisation, il est nécessaire de badigeonner les plaies de coupe, dès qu'elles sont un peu importantes, avec une pâte protectrice et traitante à base d'argile.

Avant d'appliquer ce produit, assurez-vous toutefois que la plaie est propre et nette ; à défaut, éliminez les restes de sciure ou d'écorce restants. Vous préviendrez ainsi la propagation de maladies qui affectent facilement l'abricotier à la suite d'une blessure.

Pour la même raison, faites des coupes nettes avec des outils bien aiguisés et soigneusement nettoyés avant chaque épisode de taille.

Questions / réponses de pro

Abattage d'un palmier

Pour abattre un palmier malade, peut-on le déraciner ?

 Question de Flossie

► Réponse de Leotaille

L'abattage et le dessouchage sont deux opérations différentes. D'abord, on coupe l'arbre (en l'occurrence, un palmier n'est pas un arbre, mais une herbacée) ; ensuite, une essoucheuse peut venir rogner la souche.

Vous pouvez donc faire travailler une ou deux entreprises différentes sur votre chantier.

Conseils pour le choix du sécateur

Je voudrais tailler mes arbres fruitiers et j'aurais besoin de savoir quel type de sécateur utiliser.

 Question de LolaS

► Réponse de CC

Avant d'acheter un sécateur, il est fortement conseillé de le prendre en main. Vous devez pouvoir l'ouvrir et le fermer facilement, actionner le mécanisme de verrouillage des lames sans difficulté et ressentir un certain confort entre paume et doigts, les poignées ergonomiques y seront alors pour beaucoup.

Choisissez un sécateur dit à lames « franches » (une lame affûtée qui vient glisser le long d'une contre-lame), qui produit une coupe nette (à l'inverse des sécateurs à enclume).

Désinfectez le sécateur avant l'usage avec de l'alcool à brûler (il reste un grand vecteur de maladies).

Élagage d'un laurier

J'ai un laurier qui est bien trop haut, 7 à 8 m. Puis-je le couper, car il me fait beaucoup d'ombre et j'aimerais le rabattre de 5 m ?

Puis-je faire moi-même cette coupe ?

 Question de Duck

► Réponse de La Cime Verte

En règle générale, il faut éviter les « réductions fortes » lors de la montée de sève et sur la période printemps-été.

Cela étant, les lauriers ne craignent rien dans 99 % des cas.

Toutefois, les réduire sévèrement les traumatiserait et les forcerait à pousser encore plus fortement, même s'il n'y a plus de feuille.

C'est le type de plante qui, même coupé au ras du sol, repousse !

Se débarrasser de bambous

Je recherche une solution pour me débarrasser des bambous et rhizomes.

 Question de Gerard

► Réponse de Passion Jardin

Vous pouvez utiliser un traitement au glysofate, dilué à 2 %. Cela est à réaliser en sève descendante, soit en octobre-novembre, selon les régions.

Cicatrisation d'un prunus

Une des branches maîtresses de mon prunus (15 ans et fragilisé : trou dans l'écorce laissant apparaître des cloportes) est tombée à cause d'une récente rafale de vent. Il est exposé plein est, dans un couloir de vent.

Je viens de faire réduire (coupe en biais à la tronçonneuse) la plaie, qui mesure 40 x 30 cm. Dois-je la protéger et appliquer un produit dessus ?

🗨 Question de Goupi

► Réponse de Zarox

Votre arbre semble avoir un sévère problème sanitaire, je vous conseille de le faire « examiner » par un arboriste compétent, qui risque, malheureusement, de vous conseiller l'abattage et la replantation d'un nouvel arbre. En effet, si une branche importante est tombée, alors qu'il n'a qu'une quinzaine d'années, c'est qu'il y a un problème quelque part.

En ce qui concerne les réductions drastiques sur un arbre, elles sont toujours à proscrire. Idem pour les coupes de biais. Il est largement préférable de faire un angle de coupe correct. Si on prend en compte la taille de la plaie de votre arbre, on peut largement supposer qu'elle ne se refermera jamais et créera, à moyen terme, de gros problèmes à l'arbre.

Pour répondre à votre question, les mastics, goudrons, produits cicatrisants et autres sont à proscrire absolument. Ils empêchent la compartimentation de l'arbre, ne lui permettent pas de refermer la plaie, créent un milieu chaud et humide, idéal pour la propagation de bactéries, champignons. Malheureusement, on en trouve dans le commerce.

Je vous conseille de laisser la plaie à l'air libre et de faire confiance aux défenses de votre arbre. S'il est assez sain et vigoureux, il s'en remettra. S'il n'arrive pas à se défendre efficacement et que les casses se multiplient, il faudra alors le remplacer.

Faites appel à un arboriste compétent, qui vous fera un diagnostic plus précis. Et s'il vous propose un étêtage ou un ravalement comme solution, ne l'écoutez surtout pas !

III.

L'équipement



L'élagage peut se faire depuis le sol ou en élévation. Les outils, équipements et matériels de coupe et de sécurité à mettre en œuvre varient donc d'abord selon la position de l'élagueur. Ensuite, l'équipement comprend des outils de coupe manuels ou motorisés, du matériel de levée ou de grimpe (griffes) et des équipements de sécurité.

D'autres accessoires peuvent être utilisés lors de certaines opérations d'élagage. Pour procéder à un élagage depuis le sol, on se sert d'outils sur perche, télescopique ou non, réglable en hauteur : un échenilloir pour couper des rameaux (\varnothing 1 cm), un sécateur à batterie sur perche pour couper les branches (\varnothing 3 cm), une scie sur perche pour des branches plus épaisses (\varnothing 6 ou 8 cm) et une élagueuse sur perche pour couper les plus grosses

branches. Le matériel de coupe à emporter sur une échelle ou dans un arbre doit, d'autre part, être léger et compact : sécateur et coupe-branches, scie d'élagage (sans manche télescopique), tronçonneuse d'élagage.

Des plus légers aux plus puissants, la plupart des outils de coupe de végétaux peuvent être utilisés dans les opérations de coupe et de taille des arbres. Le sécateur (manuel ou électrique à batterie) sert à la taille des arbres fruitiers, en boule ou en nuage.

Le sécateur à branches longues (manuel ou électrique à batterie) peut aussi être employé pour la taille des arbres fruitiers, des feuillus (taille douce) et des résineux ; on l'utilise aussi pour les tailles en nuage.

De manière générale, les feuillus et résineux peuvent être taillés à l'aide d'une scie, d'une perche ou d'une tronçonneuse d'élagage, ainsi qu'avec un élagueur électrique.

La tronçonneuse d'élagage peut également servir au démontage et à l'ébranchage ; toutefois, il faudra avoir recours à un modèle classique pour l'abattage, opération qui pourra aussi être réalisée avec une abatteuse forestière.



L'élagage depuis le sol ne demande qu'un minimum d'équipement : des protections contre les risques de chute de branches et de dissémination des sciures (gants anti-coupures, casque et lunettes de protection, protections pour l'outil).

L'élagage en hauteur comporte, en revanche, des risques de coupure supplémentaires, ce qui rend obligatoire un minimum d'équipement de sécurité et de protection : gants anti-coupures, casque avec lunettes de protection, harnais avec cordes, mousquetons, descendeurs, etc.

À l'issue des travaux de taille et de coupe, l'abattage, le débitage et le débardage nécessitent du matériel supplémentaire pour faciliter les opérations : treuil de débardage et broyeur de végétal.

La sécurité



L'élagage en hauteur fait appel à de multiples compétences et nécessite de maîtriser des règles techniques et l'utilisation d'un matériel spécifique pour travailler en sécurité dans les arbres. L'emploi d'Équipements de Protection Individuelle est donc obligatoire ou conseillé selon que le travail est réalisé par un professionnel ou un particulier.

Il répond au souci de garantir la sécurité et la santé des personnes amenées à effectuer des travaux à risques. Si le particulier n'est pas tenu par la réglementation, un minimum d'équipement est requis pour tout travail de débitage, dont, raisonnablement, des gants anti-coupures ou en peau épaisse, des lunettes de protection et des protections auditives pour l'emploi d'une tronçonneuse thermique. En cas de bûcheronnage (abattage, ébranchage, élagage), et surtout en présence de plusieurs bûcherons, l'intégralité des EPI est indispensable pour assurer la sécurité de chacun.

Travailler en hauteur

Les techniques modernes d'élagage en grimpe sont assez récentes et le matériel en évolution constante. L'objectif est de mieux préserver les arbres et de limiter les risques pour les élagueurs. Il existe plusieurs possibilités pour élaguer ou démonter des arbres de plus de 6 m de haut dans un environnement sécurisé : la nacelle élévatrice pour l'accès et le travail, ainsi que le grimper cordé.

La nacelle élévatrice est un engin sûr et pratique pour l'élagage en hauteur : l'opérateur a la même sécurité de travail que depuis le sol. Elle peut être louée pour effectuer des travaux rapides et efficaces. La plateforme de travail est suffisamment spacieuse et sécurisante pour pouvoir travailler avec des machines à chaîne-tournante. Elle assure un



maintien sécuritaire, puisque la nacelle est entourée d'un garde-corps qui peut dispenser d'un harnais, mais aussi un appui stable, puisqu'elle est autostabilisatrice et se positionne en mode « sécurité » en cas de risque de basculement. Il est toutefois indispensable de choisir une nacelle élévatrice pour l'extérieur ; mieux vaut également éviter de faire pénétrer la nacelle dans la couronne de feuillage.

D'autre part, on ne grimpe pas dans un arbre vivant à l'aide de griffes d'élagage qui endommageraient l'écorce, mais en grimpe libre. C'est la technique la plus évidente, mais elle nécessite un minimum de technique et de matériel, ainsi que la prise de précautions indispensables pour sécuriser le grimpeur. La montée s'effectue à l'aide de deux longes indépendantes accrochées à un harnais à l'aide de mousquetons et de nœuds autobloquants (nœud de prus-sik), avec ou sans descendeur. Le grimpeur accède ensuite à l'arbre soit :

- ▶ en grimpe libre (assurée par des cordes) ;
- ▶ en grimpe « à l'anglaise », sorte de rappel inversé en se hissant sur la corde avec les bras, les pieds en marche sur le fût ;
- ▶ en « footlock », méthode classique de blocage de la corde entre les pieds pour la grimpe de corde.



Néanmoins, pour élaguer un arbre en toute sécurité, il est nécessaire d'avoir suivi un apprentissage sur l'utilisation des longes, drisses, fausses fourches, etc. Le port du harnais avec cordes, mousquetons, descendeurs, etc., et des EPI (casque d'élagage, vêtements et gants anti-coupures, lunettes, protections auditives, etc.) est aussi obligatoire. Pour votre sécurité, il est recommandé de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron pour ce type de travaux très techniques.

L'échelle de grande hauteur est, quant à elle, déconseillée pour l'élagage, car son utilisation présente des risques pour la sécurité. D'abord,

son maintien est incertain : à moins d'être appuyée sur le fût (et non sur les branches), la tête de l'échelle risque de glisser, surtout en cas de vent agitant les branches de l'arbre. Ensuite, son appui est mouvant : il est rare de trouver une surface ferme et parfaitement plate pour qu'une échelle puisse rester stable, l'enfoncement d'un pied se traduit le plus souvent par la chute de l'opérateur. Si, malgré tout, vous utilisez une échelle, prenez les précautions nécessaires : demandez à une personne d'être présente en permanence afin de vérifier l'appui, ne vous servez pas d'une tronçonneuse et limitez la hauteur d'intervention aux deux tiers de la hauteur totale de l'échelle.

Matériel anti-coupures



Pour l'élagage, notamment l'utilisation de tronçonneuse, les vêtements utilisés comme Équipements de Protection Individuelle doivent être anti-coupures afin de protéger le personnel en cas d'incident. Les EPI anti-coupures sont des vêtements et accessoires textiles ou en cuir, contenant des alternances croisées de fibres synthétiques à haute résistance. Si un outil coupant ou la chaîne d'une tronçonneuse entre en contact avec le vêtement, les fibres s'effilochent sans se couper et forment un bourrelet indéchirable qui bloque la rotation de la chaîne ou le mouvement de la scie avant que le tissu et le corps ne soient entamés.

Dans le monde du travail, les EPI sont réglementés. Les vêtements de classe 2 doivent ainsi comporter un marquage de sécurité conforme et portant le logo CE, la date de commercialisation de l'équipement, le nom du fabricant et le numéro du lot, la déclaration de conformité, l'indice de performance.

On trouve, en outre, plusieurs équipements anti-coupures. Les gants protègent le dessus de la main, limitent la transmission due aux vibrations de la tronçonneuse, ainsi que toute perforation par une écharde. Les pantalons, vestes, salopettes ou jambières protègent au mieux les parties du corps

exposées au contact intempestif avec la chaîne de la tronçonneuse. Quant aux chaussures et bottes, elles sont toujours à tige montante afin de protéger la cheville en plus du pied. Les semelles sont aussi renforcées pour éviter la perforation par des échardes ; elles possèdent des reliefs spécifiques limitant les risques de glissade sur le bois mouillé et dans la boue. Ce sont également des chaussures et bottes de sécurité renforcées par une coquille rigide afin d'éviter l'écrasement. Pour connaître les EPI à revêtir selon l'opération à effectuer, reportez-vous au tableau ci-dessous.

EPI	Scie d'élagage		Élagueur électrique		Perche d'élagage	Tronçonneuse	
	Sol	Hauteur	Sol	Hauteur	Sol	Sol	Hauteur
Gants	Au choix	Obligatoire	Conseillé	Obligatoire	Au choix	Obligatoire	Obligatoire
Veste	Au choix	Conseillé	Au choix	Conseillé	Au choix	Conseillé	Obligatoire
Pantalon	Au choix	Au choix	Au choix	Conseillé	Au choix	Conseillé	Obligatoire
Chaussures	Au choix	Au choix	Au choix	Au choix	Au choix	Obligatoire	Conseillé

Par ailleurs, les protections anti-coupures sont onéreuses. Les gants coûtent environ 20 €, le pantalon entre 60 et 100 €, la salopette de 100 à 150 €, la veste à partir de 100 € et les chaussures de 180 à 250 €.

À noter : *il existe des kits anti-coupures aux alentours de 100 € avec un pantalon et des gants.*

Casque

L'élagueur doit en permanence protéger sa tête lorsque le travail se fait en hauteur et davantage durant les opérations de démontage et d'abattage. Le personnel doit donc porter un casque, qu'il se trouve en hauteur – risque de heurts –, ou au sol – chutes



de branches et d'équipements. Le casque forestier représente alors une protection complète, puisqu'il regroupe en un seul équipement toutes les protections requises pour le travail en hauteur et à la tronçonneuse. Il doit être estampillé des normes EN 352-1, EN 397 et EN 1731.

Bon à savoir : *le casque pour travail en hauteur est un casque léger en polycarbonate possédant au moins la norme de protection contre les chocs (normes EN 397 et EN 12 492).*

En outre, dès que le travail d'élagage se fait à l'aide d'une tronçonneuse, il est obligatoire de s'équiper des protections auditives, faciales et oculaires requises contre les risques liés au bruit et aux projections induits par la machine. Ce dernier doit de plus comporter plusieurs éléments : des lunettes de protection oculaire (normes EN 397 et EN 1731) obligatoires, des protections antibruit coques ou bouchons d'oreilles (norme EN 352-3) obligatoires et un écran de protection faciale (normes EN 397 et EN 1731), pas obligatoire, mais conseillé.

Il faut prévoir, en moyenne, un budget de 35 à 170 € pour un casque complet de bûcheron. Néanmoins, il est possible d'acheter chaque équipement séparément : 10 à 40 € pour un casque antibruit, environ 20 € pour une visière réglable et grillagée, et entre 5 et 15 € pour des lunettes. Selon le niveau d'investissement en équipement de protection, il peut être intéressant de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Harnais

La grimpe dans les arbres requiert, outre les EPI, un matériel indispensable pour accéder à la couronne des arbres et s'y maintenir en sécurité durant les travaux. L'équipement de base du grimpeur-élagueur est comparable à celui de l'alpiniste, car les techniques sont identiques. Il comprend au minimum le harnais, les cordes et drisses, des mousquetons, tendeurs et descendeurs. Le harnais d'élagage doit, de plus, être conforme aux normes EN 358 et EN 361.



Il existe plusieurs types de harnais, mais le modèle standard possède certaines caractéristiques. C'est d'abord un harnais antichute à trois points équipé d'une ceinture de maintien et sous-fessière, d'un amarrage dorsal antichute et un autre ventral pour l'ascension, le maintien et la descente, ainsi que d'une bouclerie en acier inoxydable avec des points d'emport par mousquetons. Selon la technique de grimpe utilisée, chaque élagueur dispose du matériel le plus adapté à sa pratique.

Par ailleurs, différents équipements sont indispensables au grimpeur : des sacs de lancer lestant les extrémités des cordes à passer autour des branches en hauteur (20 €), ainsi qu'une corde ou une drisse en synthétique tressé alliant solidité, élasticité et résistance à l'échauffement ; d'une longueur d'au moins 30 m, elle doit permettre de faire plus de deux fois la hauteur à laquelle il faut accéder (120 à 180 € pour 35 m).



Il convient aussi d'ajouter une fausse fourche – sangle de protection des branches permettant de faire coulisser les cordes dans des œillets métalliques plutôt qu'en frottement contre l'écorce (50 à 60 €) –, et un prussik, c'est-à-dire une forme de nœud autobloquant réalisé sur un anneau de cordage et faisant office de descendeur (30 €) ; la forme du nœud fait qu'il coulisse sur la corde porteuse lorsqu'il n'est pas sous tension, mais il se bloque et empêche le coulisement dès lors qu'il est tendu.

De plus, un descendeur et des tendeurs permettent d'évoluer le long des cordes et de bloquer les drisses et les longes (40 à 160 € selon le modèle) ; ils s'accompagnent de mousquetons spécifiques à triple sécurité (5 à 20 €). Pour finir, il est nécessaire de s'équiper de longes de sécurité ou de maintien : ce sont des cordages de 2 à 3 m permettant de se maintenir en situation et équipés de longes de tendeurs les maintenant en tension sans avoir besoin de les détacher (20 à 30 €).

En revanche, le prix d'un harnais d'élagage est relativement élevé : compter entre 250 et 350 €. Selon l'investissement en équipement et en matériel, il peut être intéressant de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Les outils

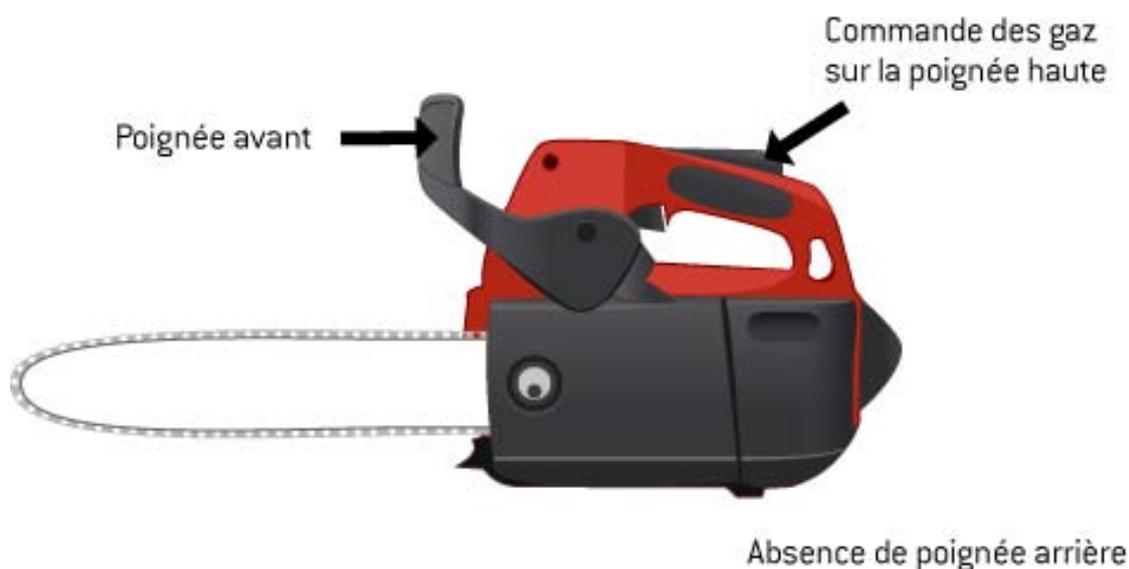
Le matériel d'élagage comporte des équipements de coupe manuels ou motorisés (tronçonneuse d'élagage, élagueur électrique, perche et scie d'élagage), de levée (échelle ou nacelle) ou de grimpe (griffes d'élagage) et de sécurité (harnais, casque, vêtements anti-coupures).



Le choix des outils est ensuite conditionné par les opérations à effectuer : élagage depuis le sol ou en hauteur, taille de feuillus, résineux, arbres fruitiers ou palmiers, taille en boule ou en nuage, etc.

Tronçonneuse

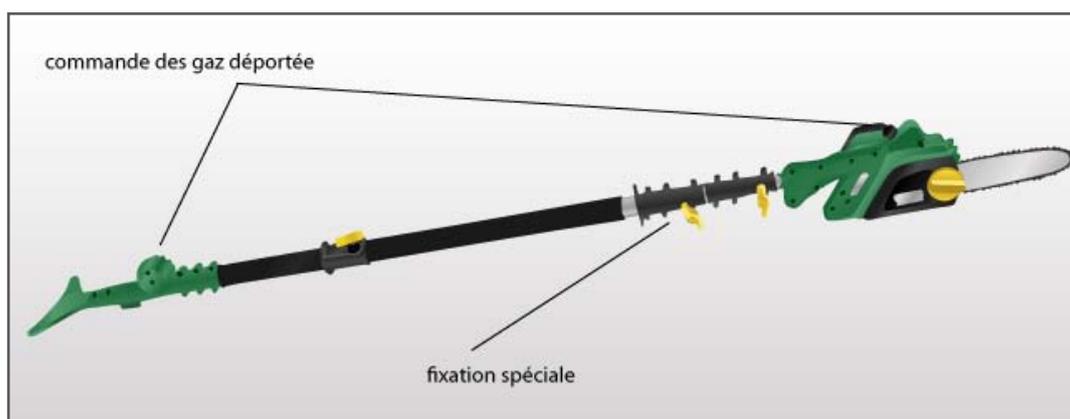
La tronçonneuse est un outil puissant à chaîne rotative. C'est sûrement l'outil le plus utile, depuis l'élagage jusqu'à l'ébranchage des arbres. Mais toutes les tronçonneuses ne sont pas adaptées à ces usages : il faut choisir une tronçonneuse d'élagage, destinée à l'utilisation que l'on souhaite en faire. Cette dernière devra répondre à des impératifs de poids, de puissance et de prix adaptés à un usage occasionnel. Son utilisation présente des risques qu'il



est possible de limiter par des mesures de prévention et des règles de sécurité. Avant d'entamer un chantier, assurez-vous de prendre connaissance du manuel de la machine, de vérifier le serrage des écrous du carter, le fonctionnement du frein de chaîne et l'état du fil de bougie. Au démarrage de la machine, il est préférable de s'écarter à plus de 3 m de la réserve de carburant et de se positionner dans un endroit dégagé sans obstacle ni personnel.

Attention : *ne jamais tenter de démarrer une tronçonneuse engagée dans une coupe et ne pas tenir la tronçonneuse à bout de bras pour lancer le moteur.*

Par ailleurs, on ne choisira pas la même tronçonneuse pour un élagage au sol ou en hauteur. Depuis le sol, il faut utiliser une tronçonneuse-élagueuse sur perche ou une perche-élagueuse. Les différences entre les deux appellations sont liées à la position du moteur.



La tronçonneuse-élagueuse sur perche est constituée d'une perche au bout de laquelle sont positionnés le moteur et le dispositif de coupe. C'est une tronçonneuse-élagueuse compacte et légère, manœuvrée à distance grâce à une longue perche télescopique. Le problème rencontré dans la conception de ces machines est la position du poids du moteur en bout de perche qui rend le travail pénible.

Il convient de noter que la perche est spécifique à chaque machine : elle comprend un dispositif de fixation propre à chaque tronçonneuse et un déport de commande adapté au modèle. Quelques rares constructeurs seulement ont développé des perches spécifiques, mais la plupart distribuent, à tort, sous

cette appellation, des perches-élagueuses. Ce modèle est le plus souvent équipé d'un moteur électrique alimenté sur batterie. Le moteur étant assez léger, il est placé en haut de la perche, tandis que la batterie, plus lourde, se trouve en bas de celle-ci. C'est la configuration la plus pratique et la moins onéreuse.

Toutefois, la présence du moteur en bout de perche ne permet pas de développer ce système avec une alimentation secteur, en raison du câble électrique qui en gênerait l'usage.

La perche-élagueuse, quant à elle, est constituée par un bloc moteur au bas de la perche qui transmet, grâce à un arbre d'entraînement abrité à l'intérieur de la perche, l'énergie au système de coupe situé à l'extrémité supérieure de celle-ci.

Cette disposition permet d'avoir le moins de poids possible dans le haut et de rendre la machine plus facile à utiliser. Sur le modèle thermique, le moteur actionne la chaîne grâce à un long arbre d'entraînement situé dans la perche ; en haut, seuls sont présents un renvoi d'angle et le système de coupe. Le dispositif est pratique à utiliser, mais assez onéreux.

En outre, la perche-élagueuse électrique (sur secteur) fonctionne selon le même principe, avec le moteur placé en bas de perche et un arbre d'entraînement courant dans la perche. Pratique à utiliser, ce modèle n'est cependant pas très puissant en raison de la perte induite par l'arbre d'entraînement ; c'est pourquoi il n'est pas développé en version sans fil (sur batteries).

En bref, si le moteur est placé en haut de la perche, le matériel est appelé « élagueuse sur perche » ; s'il est en bas, près de l'opérateur, c'est une « perche-élagueuse ». Les deux systèmes possèdent néanmoins des caractéristiques communes : une puissance de 600 à 1 000 W (selon la densité du bois), un guide-chaîne d'une longueur de 20 à 30 cm (selon le diamètre des branches), et un poids de 4 à 6 kg (selon la motorisation de la machine).

Ces deux machines permettent aussi une hauteur de travail (perche télescopique) de 2 à 3,9 m selon les modèles. Quant à leur motorisation, elle peut être thermique ou électrique (secteur ou batteries).

Comparatif tronçonneuse-élagueuse et perche-élagueuse

Type de machine	Avantages	Inconvénients
Tronçonneuse-élagueuse sur perche thermique	<ul style="list-style-type: none"> • Autonome • Deux machines en une • Puissance du moteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Poids important en hauteur • Pollution et bruit • Consommation
Tronçonneuse-élagueuse sur perche électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Économique • Absence de pollution et de bruit • Maniabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Poids du moteur en hauteur • Autonomie des batteries • Coût de remplacement des batteries
Perche-élagueuse thermique	<ul style="list-style-type: none"> • Autonome • Puissance du moteur • Longueur de perche 	<ul style="list-style-type: none"> • Prix élevé • Pollution et bruit • Consommation
Perche-élagueuse électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Économique à l'usage • Absence de pollution et de bruit • Maniabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Prix élevé • Présence de rallonges • Puissance de coupe

Vous pouvez acheter votre machine chez un vendeur spécialisé en motoculture ou au rayon spécifique d'une jardinerie, voire en grande surface. Ce matériel est également disponible à la location.

Élagueur électrique



Sous l'appellation d'élagueur électrique sont regroupés de nombreux équipements à lames de cisailage et à chaîne rotative.

Selon le type d'élagueur électrique et une utilisation ponctuelle ou intensive, depuis le sol ou en hauteur, il faudra privilégier soit l'autonomie, soit le poids de la machine, surtout lorsque celle-ci embarque une batterie. Selon l'investissement en outillage et en matériel que cela représente pour un particulier, il peut être intéressant de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Les différents modèles disponibles et leurs usages sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Types d'élagueur électrique	Caractéristiques
Sécateur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Sur batteries intégrées ou déportées sur harnais • Coupe : cisailage à lames • Utilisation au sol ou en hauteur pour des petits rameaux : taille des fruitiers et de la vigne, en boule et en nuage
Échenilloir électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Sur batterie intégrée • Coupe : cisailage à lames • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des rameaux et petites branches : taille des fruitiers, taille douce, marotte
Élagueur électrique sur perche	<ul style="list-style-type: none"> • Sur batterie intégrée ou sur secteur • Coupe : chaîne tournante • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des branches : taille sévère, taille des palmiers et élagage
Perche élagueur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Sur batterie intégrée ou sur secteur • Coupe : chaîne tournante • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des branches : taille sévère, taille des palmiers et élagage
Tronçonneuse élagueuse électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Sur batterie intégrée • Coupe : chaîne tournante • Utilisation en hauteur pour la coupe des branches : taille sévère, taille des palmiers, élagage et démontage • Utilisation polyvalente au sol : ébranchage

Perche d'élagage

Pour choisir une perche d'élagage, plusieurs critères rentrent en ligne de compte. Il convient d'abord de prendre en compte le poids de la machine, ainsi que son autonomie. Tout dépend du type de matériel et de son utilisation.

La position du moteur ainsi que de la batterie sont ensuite des critères importants. Lorsque ces deux éléments se situent dans la partie supérieure de la perche, la machine est lourde en haut et donc difficile à maintenir, son utilisation est rapidement fatigante. Lorsque le moteur est placé en haut de la perche et la batterie en bas, la durée d'utilisation est limitée en raison de

la fatigue de l'opérateur ; ce compromis est néanmoins plus ergonomique. Enfin, lorsque le moteur et le réservoir (ou batterie) sont en bas de la perche, celle-ci offre la configuration la plus confortable d'usage.

On trouve, par ailleurs, plusieurs modèles de perche d'égavage, chacun correspondant à un usage particulier.

Fonctionnement	Modèle	Caractéristiques
Perche manuelle	Perche pour échenilloir ou scie d'égavage	<ul style="list-style-type: none"> • Bras télescopique • Longueur < 3 ou 4 m • Coupe : scie ou lames de cisailage • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des rameaux et petites branches : taille des fruitiers, taille douce et marotte
Perche motorisée	Échenilloir sur batterie	<ul style="list-style-type: none"> • Bras fixe • Longueur < 2 m • Coupe : lames de cisailage • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des rameaux et petites branches : taille des fruitiers, taille douce, marotte
	Élagueuse sur perche (batterie ou secteur)	<ul style="list-style-type: none"> • Perche télescopique • Longueur réglable de 1 à 3 m • Coupe : chaîne tournante • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des branches : taille sévère, taille des palmiers, égavage
	Perche-élagueuse (batterie ou secteur)	<ul style="list-style-type: none"> • Perche télescopique • Longueur réglable de 2 à 3,9 m • Coupe : chaîne tournante • Utilisation depuis le sol pour la coupe en hauteur des branches : taille sévère, taille des palmiers, égavage
	Perche seule pour tronçonneuse-élagueuse électrique ou thermique	<ul style="list-style-type: none"> • Bras télescopique • Longueur réglable de 1,3 à 2,9 m • Utilisation en hauteur pour la coupe des branches : taille sévère, taille des palmiers, égavage

Le prix d'une perche d'élagage dépend des différents critères, qui varient d'un modèle à l'autre. Globalement, les prix oscillent de 100 à 500 €. Selon l'investissement en outillage et en matériel, il peut être judicieux de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Scie d'élagage

La scie d'élagage est le matériel le plus basique et le moins onéreux pour couper des branches. Il existe ainsi quatre grands modèles de scie d'élagage.

Scie d'élagage	Caractéristiques
Scie repliable	<ul style="list-style-type: none"> • Denture large à très large • Lame courte < 20 cm • Repliable et compacte • Utilisation en hauteur facile et encombrement modéré : taille sévère, taille des palmiers et élagage • Utilisation au sol pratique pour la conserver sur soi en permanence
Scie japonaise (« nokogiri »)	<ul style="list-style-type: none"> • Denture très large à dents croisées • Lame moyenne > 20 cm • Rangement en étui • Utilisation en hauteur facile et encombrement modéré : taille sévère, taille des palmiers et élagage • Utilisation au sol pratique pour conserver à la ceinture en permanence
Scie d'élagage sur perche	<ul style="list-style-type: none"> • Denture large à dents croisées • Lame moyenne > 20 cm • Adaptable sur manche, mais nécessite un manche télescopique (perche) • Utilisation depuis le sol pour la taille sévère, la taille des palmiers et l'élagage
Combiné scie-échenilloir sur perche	<ul style="list-style-type: none"> • Denture large à dents croisées • Lame moyenne > 20 cm • Adaptable sur manche, mais nécessite un manche télescopique • Utilisation depuis le sol pour la taille sévère, la taille des palmiers et l'élagage

Attention : la scie à bûches, même en petit modèle, est déconseillée pour l'élagage, car la denture, trop étroite, est faite pour couper du bois dur et non du bois vert.

Taille-haie



Le taille-haie est un outil de jardinage à scie mue par un moteur.

Comparable à la tronçonneuse, c'est un engin à lames recouvrantes qui se chevauchent ; la tronçonneuse, elle, est une scie à chaîne.

Sur un modèle à simple coupe, le moteur entraîne une lame mobile qui oscille d'avant en arrière au-dessus d'un peigne fixe ; sur le taille-haie à double coupe, les deux lames sont mobiles et suffisamment larges pour que les végétaux pénètrent dans les peignes et soient coupés par le passage de la lame recouvrante ou l'oscillation des deux lames.

Le mouvement de rotation de l'arbre moteur est converti par un mécanisme interne d'arbre à cames excentrique en oscillation longitudinale.

Ce mécanisme est le point faible du taille-haie, car celui-ci est soumis à de fortes contraintes et à une usure importante ; il est inclus dans un boîtier scellé contenant une huile spéciale haute pression.

Note : en raison du bruit du moteur, la réglementation sur l'utilisation du matériel de jardinage est à respecter.

Par ailleurs, le taille-haie peut être actionné par un moteur à explosion, un moteur électrique sur secteur 220 V ou sur batterie.

Motorisation d'un taille-haie

Type de motorisation	Avantages	Inconvénients
Taille-haie thermique	<ul style="list-style-type: none"> • Autonome en carburant • Rapport poids-puissance intéressant • Démarrage par lanceur assisté 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation • Pollution et bruit • Démarrage par lanceur manuel
Taille-haie électrique sur secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation économique • Peu de bruit • Démarrage instantané 	Rallonges électriques
Taille-haie électrique sur batterie	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation économique • Peu de bruit • Démarrage instantané • Absence de rallonges 	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance limitée • Poids de la batterie • Coût de remplacement des batteries



Quel que soit le dispositif de coupe simple ou double, le taille-haie doit se limiter à des branchages n'excédant pas 1 à 1,5 cm de diamètre. Les indications des fabricants sont très souvent optimistes et s'appliquent à des végétaux tendres et bien verts. En règle générale, un taille-haie de moins de

600 W de puissance révèle rapidement ses limites à du simple entretien de feuillage bien vert, l'efficacité est au rendez-vous au-delà de 600 W.

La longueur des lames est aussi un critère de choix important. Les lames longues, de 60 à 75 cm, servent à effectuer des tailles régulières sur de grandes longueurs ou hauteurs de haies ; tandis que les lames courtes, de 45 à 50 cm, sont maniables et peuvent être utilisées pour façonner des taupières ou des tailles en boule. Le poids est également un gage d'utilisation : un taille-haie

électrique sur secteur pèse de 3 à 4,5 kg, un modèle sur batterie pèse de 4,6 à 5 kg et un équipement thermique pèse souvent plus de 5 kg. Avant tout achat, il est donc judicieux de manier le matériel (à l'arrêt) pour en évaluer le poids.

Les fabricants équipent néanmoins leurs équipements d'options, qui facilitent la manipulation des taille-haies. Ainsi, le modèle thermique bénéficie d'un démarrage assisté, le taille-haie électrique sur secteur dispose d'une poignée rotative, et le modèle sur batterie permet de ceinturer cette dernière afin de limiter la charge à bras.

Enfin, le taille-haie télescopique est comparable à une élagueuse sur perche. Certains constructeurs proposent aussi des tiges télescopiques au bout desquelles on peut fixer le taille-haie, c'est une possible compatibilité à envisager avant l'achat.



D'autre part, un taille-haie doit être entretenu régulièrement. Certains mécanismes d'oscillation sont graissés à vie alors que d'autres nécessitent un complément régulier. Les lames doivent aussi être nettoyées avec des produits spécifiques, et ce, le plus souvent possible. Quant à l'affûtage, il doit être effectué par un professionnel, mais demeure rare si les lames sont restées propres ! Un particulier peut, toutefois, procéder à un aiguisage en enduisant les lames de pâte à roder et en faisant fonctionner ainsi le taille-haie une à deux minutes. Après un bon nettoyage, les lames doivent avoir retrouvé un peu plus de tranchant. Le moteur thermique s'entretient de la même façon qu'un moteur de tronçonneuse.

Selon l'opération à réaliser, un taille-haie peut être plus ou moins adapté en raison de son poids, de sa puissance et de la longueur des lames. Le poids est un critère important qui influe directement sur sa maniabilité et la fatigue engendrée. Pour connaître le prix de cet équipement, en fonction de vos besoins, reportez-vous au tableau de la page suivante.

Prix des tailles-haie

Énergie	Puissance	Longueur des lames	Poids	Haies longues et hautes	Taupières et boules	Prix
Électrique sur secteur	400 à 700 W	45 à 70 cm	2,5 à 4,6 kg	Lame > 60 cm	Lame < 60 cm	40 à 250 €
Électrique sur batterie	600 à 1 600 W	45 à 60 cm	4,6 à 5,4 kg	×	✓	60 à 700 €
Thermique classique	700 à 1 000 W	45 à 75 cm	4,6 à 5,5 kg	Lame > 60 cm	Lame < 60 cm	120 à 700 €
Électrique et télescopique	600 à 1 000 W	45 à 50 cm	5,5 à 7 kg	✓	×	150 à 600 €

Abatteuse



L'abatteuse ou abatteuse forestière est un engin lourd sur roues ou sur chenilles. Elle est maniable et capable de traiter efficacement les arbres depuis l'abattage jusqu'au débitage. Les modèles les plus évolués peuvent couper, ébrancher et débiter un arbre en moins d'une minute, sans que le fût touche le sol.

En pratique, la tête d'abattage vient se placer à la base du tronc et le maintient grâce à ses pinces. La chaîne coupante abat ensuite l'arbre maintenu vertical, puis la tête d'abattage pivote et le place à l'horizontale. Les rouleaux permettent la translation du fût, tandis que les couteaux l'ébranchent au fur et à mesure de son déplacement. Placée sur un bras dépliable et orientable, l'abatteuse peut même placer les fûts ou les billons sur un porteur en évitant d'avoir à débarder (tirer le tronc sur le sol). Le prix d'une abatteuse est très élevé et représente un investissement important ; elle est surtout employée en sylviculture. La location est possible, mais elle est réservée à un personnel formé, et sa livraison se fait par porte-char. Selon l'investissement en outillage et en matériel, il peut être judicieux de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Les accessoires

Certains accessoires peuvent faciliter les opérations d'élagage, de démontage, d'abattage, de débardage et de réduction des végétaux. C'est le cas notamment des griffes, du treuil de débardage, et du broyeur de végétaux.

Griffes d'élagage



Les griffes d'élagage sont un accessoire indispensable au démontage des arbres, mais elles restent peu employées pour l'élagage simple des arbres en pousse ; on leur préfère les grimpettes, moins agressives. Les griffes sont des arcs métalliques, qui se fixent sur les chaussures des sylviculteurs et des agents d'intervention sur les poteaux en bois.

Plusieurs dents en acier situées horizontalement sur la couronne intérieure de l'arc sont plantées dans le bois au fur et à mesure de l'ascension, servant ainsi d'appui à l'élagueur.

Les grimpettes sont basées sur le même principe, mais elles sont beaucoup plus légères, plus sécuritaires pour l'élagueur et beaucoup moins agressives pour l'arbre. Elles se différencient d'abord par leur fixation, qui se fait sur la jambe, au niveau du mollet, et non plus sur la chaussure uniquement.

Une ou plusieurs pointes verticales sont fixées sur la tige verticale de la grimpette, solidement maintenue sous la semelle et au niveau du mollet par une structure en aluminium et en plastique, confortable et légère.

Les griffes d'élagage et les grimpettes ne sont pas utilisées pour les mêmes opérations. Les griffes sont très agressives pour les arbres en raison du nombre de pointes, de leur longueur et de leur orientation horizontale. C'est pourquoi on les emploie uniquement pour le travail posté en hauteur : en démontage d'arbres à abattre, sur les poteaux en bois dur. Les grimpettes, beaucoup moins agressives pour l'écorce des arbres (une à trois pointes

seulement par grimpette), sont principalement destinées à l'escalade (sans travail posté) des fûts lisses des végétaux à conserver : surtout avant l'élagage pour accéder à la couronne.

Les prix des griffes et des grimpettes sont similaires. Il faut compter entre 250 et 300 €.

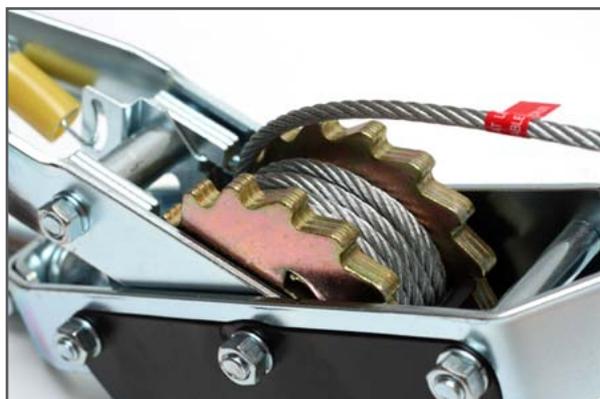
Treuil de débardage



Le débardage est l'action de traîner sur le sol un fût abattu et ébranché. Le tronc est ensuite disposé sur l'aire d'emport ou sur le chantier de débitage. Autrefois réalisé par des chevaux de trait (traction), le débardage sylvicole se réalise aujourd'hui à l'aide machines (abatteuse ou débardeuse), de treuils manuels, sur engins ou portatifs.

Sur engin, le treuil de débardage est le plus souvent hydraulique. Il est constitué d'un tambour d'enroulement du câble de débardage et commandé depuis le poste de pilotage. Monté sur l'attelage à trois points d'un tracteur ou d'un engin, sa capacité de traction varie de 3 à 7 t environ. Il est de plus important que le treuil de débardage soit équipé d'un tablier protecteur, afin d'éviter que les grumes (fûts abattus et ébranchés) ne viennent heurter la cabine de l'engin. En outre, le treuil de débardage peut aussi être transportable et autonome, sans nécessiter la puissance d'un engin : le tambour du treuil est alors actionné par un moteur thermique à essence. Cet ensemble compact nécessite toutefois un point d'appui ou un ancrage au sol pour pouvoir effectuer la traction, qui varie de 1 à 2 t avec mouflage (dédoublage de la longueur de câble avec une poulie de renvoi).

À noter : *les treuils de désensablement des 4x4 ne sont pas adaptés au débardage même si, ponctuellement, cette utilisation est concevable. Il faut alors prévoir une possibilité de mouflage pour multiplier la capacité de traction.*



Le treuil sur tronçonneuse est un accessoire qui vient se placer en lieu et place du guide-chaîne et de la chaîne. Le treuil est un tambour enrouleur de câble entraîné par le moteur de la tronçonneuse. Il est indispensable d'utiliser une machine de puissance suffisante (3 000 à 5 000 W soit 50 à 90 cm³). La puissance de traction

varie de 1 à 3 t avec mouflage, et l'ensemble nécessite un point d'appui ou un ancrage au sol pour pouvoir effectuer la traction. Enfin, le treuil manuel de débardage est un simple tambour actionné à la main et sur lequel vient s'enrouler le câble de traction. Sa capacité étant souvent limitée à la tonne, c'est un outil à usage ponctuel. Il peut être utilisé conjointement ou en remplacement avec le tire-fort, beaucoup plus puissant, mais plus lent à la translation.

Le prix d'un treuil de débardage varie énormément selon le modèle. Il faut prévoir un budget de 1 500 à 4 500 € pour un treuil sur engin, environ 1 500 € pour un treuil sur tronçonneuse ou autonome, et de 20 à 50 € pour un modèle manuel. Comme il s'agit d'un investissement important en matériel, il peut être avantageux de faire réaliser le débardage par une entreprise d'élagage ou un bûcheron.

Broyeur de végétaux

À la fin du chantier d'élagage ou d'abattage, l'évacuation des feuilles et branches non sélectionnées au débitage pour en faire du bois de chauffage est souvent problématique. Une fois débitées, les branches peuvent être brûlées, évacuées du chantier ou broyées sur place.

Le brûlage (ou écobuage) est une méthode polluante avec un fort dégagement du CO₂ accumulé dans l'arbre. Il provoque aussi un dégagement de fumées et d'odeurs peu apprécié à proximité des habitations. Cette méthode est de plus dangereuse, car elle peut provoquer un feu de broussailles ou de forêt et n'est pas autorisée toute l'année en fonction de la réglementation. L'emport des végétaux pose également des problèmes liés au chargement



et au transport : chargement volumineux difficile à répartir, dépassement de gabarit de la charge à moins de retailles longues et nombreux trajets de véhicules pour un volume important. Le broyage sur place est donc une solution efficace, qui permet d'éviter les risques, la pollution et les désagréments de l'écobuage, tout en réduisant considérablement les problèmes de transport.

En réduisant branches, rameaux et feuillages en copeaux, le broyeur de végétaux rationalise l'utilisation des moyens de transport en permettant la réduction du volume transporté, l'équilibrage du rapport poids/volume du chargement, mais également la limitation des trajets des véhicules et l'utilisation ultime des végétaux broyés (compost, biomasse, etc.). Cet outil se compose de lames ou couteaux tranchants entraînés en rotation par un moteur thermique ou électrique. Ces couteaux sont placés dans un silo de coupe dans lequel sont insérés les feuillages et branchages d'un côté, et d'où sont extraits les copeaux de bois ainsi produits. Il existe sur le marché deux sortes de broyeurs à végétaux : à couteaux sur disque rotatif et à fléaux sur tambour. Ces deux grandes catégories se déclinent ensuite en de nombreux modèles. Le choix se fait en général selon l'usage, la taille, la capacité, l'énergie et le prix. Il est toutefois à noter que le broyeur de végétaux à disque rotatif est moins indiqué pour un usage professionnel.

Broyeur de végétaux : quel usage ?

Caractéristiques	Usage domestique	Usage professionnel
Type de broyeur	Broyeur de végétaux à disque rotatif horizontal	Broyeur de végétaux à tambour à fléaux
Débit/rendement	Faible	Important
Bouche/trémie d'alimentation des branches	Réduite (bourrages) : ne permet pas d'y insérer des branches avec leur végétation et les matériaux mous	Les matériaux mous et les feuillages touffus provoquent peu de bourrage

Caractéristiques	Usage domestique	Usage professionnel
Transport	Facile, car léger	Plus volumineux et plus lourds : adaptés aux travaux résultant de l'élagage et de l'ébranchage
Ramassage copeaux	Au pied de l'appareil dans un bac ou un sac de ramassage de faible contenance	Bien souvent, les broyeurs à fléaux ou couteaux sur tambour éjectent les copeaux directement dans une benne située à proximité et ne limitent pas le rendement



Les broyeurs à végétaux peuvent être alimentés par énergie électrique sur secteur – à réserver aux travaux légers à proximité d'une alimentation électrique –, par énergie thermique grâce à un moteur à quatre temps – à emporter sur le chantier d'élagage –, ou par énergie cinétique sur prise de force d'engin.

Les broyeurs à végétaux de jardin sont des appareils suffisamment légers et compacts pour être déplacés manuellement et, éventuellement, transportés dans une voiture.

En revanche, les modèles conçus pour un usage intensif sont des machines lourdes : les broyeurs déplaçables sur roues de chantier conviennent pour des branches de 35 à 80 mm de diamètre, les broyeurs tractés sur châssis à remorquer sont conçus pour des branches de 35 à 80 mm de diamètre, et les broyeurs sur engins sont employés pour des branches de 60 à moins de 150 mm de diamètre.

 **Pour aller plus loin**

Astuce

Se servir d'une échelle en toute sécurité

Qui dit travail en hauteur, dit travail à l'aide d'une échelle, d'un échafaudage ou bien d'un escabeau. Devant l'offre abondante, il est difficile de choisir un modèle plutôt qu'un autre et il est parfois encore plus difficile de bien l'utiliser pour travailler en toute sécurité.

Le choix pour un modèle repose sur la bonne hauteur de travail : son calcul est simple, puisqu'il se base sur la position d'un homme sur une échelle, les bras levés pour travailler. Sachant que vous devez toujours laisser trois barreaux devant vous, à partir de celui où se trouvent vos pieds (pour vous assurer un garde-corps), et que la hauteur de travail débute de vos pieds jusqu'à vos bras levés, il suffit de retirer un mètre à la hauteur de travail pour avoir la taille de l'échelle. Exemple : vous devez travailler à 4 m, votre échelle doit faire 3 m au minimum. Le lieu de travail détermine aussi le type d'échelle. Dans le doute, ou bien si vous désirez pouvoir travailler un peu dans toutes les conditions, optez pour une échelle transformable, ce sont les plus polyvalentes. Si vous utilisez votre échelle occasionnellement pour travailler en appui, à savoir l'échelle posée sur une surface verticale peu haute, optez pour une échelle simple.

Pour que votre échelle puisse bénéficier du label NF, elle doit avoir une base évasée permettant de travailler sur tous les types de sol. Les échelles dont la base est simple ou bien rapportée ne s'utilisent que sur des sols plats et stables. La norme EN 131, elle, vous garantit que l'échelle peut supporter un poids de 150 kg et que ses profilés font une épaisseur minimale de 1 mm pour l'acier et 1,2 mm pour l'aluminium.

Par ailleurs, pour les échelles coulissantes et à plusieurs plans, il convient de les positionner sur le mur avec le plan de montée directement en face de vous, posé au sol, alors que le plan suivant repose sur le mur. Avant de grimper, il faut toujours vérifier que toutes les sécurités sont en place et que votre échelle repose sur un sol suffisamment résistant et stable. De plus, il est recommandé de la fixer en partie haute, ou basse quand cela est possible. Le mode de fixation est laissé à votre choix, le plus souvent elle se fait grâce à une corde.

L'inclinaison de votre échelle est très importante. En effet, trop inclinée elle peut glisser ; pas assez, elle peut basculer en arrière. Pour obtenir le bon angle d'inclinaison, une astuce consiste à poser l'échelle contre le mur et à se mettre devant. Puis, il faut placer ses pieds au niveau de ceux de l'échelle et tendre les bras devant soi, à hauteur d'épaule, paumes contre le mur. Il suffit alors d'incliner l'échelle à partir de ses pieds pour obtenir le bon placement.

Enfin, pour transporter une échelle en toute sécurité, et si vous êtes à pied, il faut insérer votre bras, gauche ou droit, entre les barreaux de manière à l'équilibrer pour répartir son poids sur votre épaule, puis pencher l'avant de l'échelle vers le bas. Lorsque vous devez changer de direction, vérifiez que l'arrière de l'échelle ne rencontre pas d'obstacle. Et si vous transportez une échelle coulissante ou transformable, assurez-vous que les plans sont parfaitement bloqués et que les cordes ne traînent pas sur le sol. Par ailleurs, pour transporter votre échelle sur le toit de votre voiture, vous devez avoir une galerie adaptée à votre véhicule ainsi que des sangles ou des cordes solides. Il convient ensuite de poser l'échelle sur la galerie en veillant à ce que l'avant ne dépasse pas le capot et qu'à l'arrière, elle ne dépasse pas de plus de 1 m. On recommande aussi de placer un chiffon rouge à l'extrémité arrière de l'échelle, ou mieux, une signalisation réfléchissante, obligatoire si vous devez rouler de nuit.

Questions / réponses de pro

Vidange du réservoir d'une tronçonneuse

Un ami me conseille de vider complètement le réservoir de ma tronçonneuse lorsque je la remise. La notice ne dit rien à ce sujet.

Que dois-je faire ?

 Question de Daniel46

 Réponse de Jean-le-bricoleur

Il est vrai que vider entièrement le réservoir du mélange avant que celui-ci ne se détériore est une solution, mais les durites risquent alors de sécher et de se durcir. La meilleure façon est de faire tourner cinq à dix minutes la machine avec du carburant prêt à l'emploi pour le dernier plein de la saison. C'est ce carburant qui restera dans le réservoir, et les durites ne risqueront pas de se détériorer.

Dureté des chaînes de tronçonneuses

Je souhaite savoir si le chiffre indiqué sur les entraîneurs d'une chaîne correspond à un indice de dureté de l'acier utilisé. Si oui, quelle est la règle pour cet indice ?

 Question de Lepti2Lu

► Réponse de Wiwidu11

Le numéro gravé sur les chaînes correspond au pas de la chaîne et non pas à la dureté.

Tronçonneuse électrique

Ma tronçonneuse électrique ne veut pas démarrer alors que j'ai vérifié les rallonges et la présence de courant. Dois-je remplacer le moteur ?

 Question de Maéva81

► Réponse de Jean-le-bricoleur

Cela peut être dû à plusieurs choses. Sur une tronçonneuse électrique, le frein de chaîne sert aussi de contacteur : vérifiez qu'il est ôté avant la mise en route. Vérifiez également que le disjoncteur thermique ne s'est pas déclenché (bouton poussoir) : si c'est le cas, renforcez-le. En cas de panne totale, demandez à remplacer le condensateur du moteur électrique.

Aiguisage de chaîne de tronçonneuse

Existe-t-il différentes qualités de chaînes pour les tronçonneuses ? J'ai l'impression que mes chaînes ne tiennent pas longtemps après l'aiguisage et qu'elles sont de mauvaise qualité.

 Question de Mimine81

► Réponse de Wiwidu11

Il existe effectivement plusieurs qualités de chaîne. J'utilise personnellement des semi-rondes, qui ont le double avantage de bien couper et de durer entre chaque affutage. Pour les bucherons occasionnels, ils ont créé une chaîne (plus chère) qui tient aussi davantage entre chaque affutage.

Il faut aussi savoir qu'une chaîne dure moins longtemps si elle coupe du bois sec. Veillez également à ne pas entrer en contact avec le sol.

Nettoyage d'un fossé

Le fossé qui longe ma propriété est envahi par des ronces et les branches des arbustes qui le bordent.

Quel outil puis-je utiliser pour le nettoyer ? Une débroussailleuse ?

 Question de Robert

► *Réponse de Jean-le-bricoleur*

Tout à fait, la débroussailleuse est adaptée à ce travail, en particulier les modèles disposant d'un carter en deux volets.

► *Réponse de Cerveride*

N'utilisez surtout pas de produit phytosanitaire, cela est interdit à moins de 5 m d'un point de captage d'eau suivant les produits !

► *Réponse de Jean*

Vous pouvez utiliser une débroussailleuse, mais n'oubliez pas les Équipements de Protection Individuelle, surtout si vous travaillez au couteau.

Entretien d'une haie

Je loue une maison depuis 10 ans. Cette dernière est pourvue de cerisiers et d'une haie. Avant son décès, mon mari s'occupait de l'entretien, mais aujourd'hui, je ne suis pas en mesure de le faire moi-même.

Faire intervenir des professionnels coûte cher et mes revenus sont limités. Est-ce à moi de payer l'entretien de la haie ou au propriétaire ?

 Question de Ninou1941

► *Réponse d'Alticia*

C'est à vous d'engager les frais d'entretien de votre jardin étant donné que vous occupez les lieux.

Vous pouvez essayer de trouver un arrangement avec votre propriétaire s'il est compréhensif ou alors trouver des prestataires à bas prix, tels que des associations d'handicapés, etc.

IV.

Élaguer ou faire élaguer ?



Entre les techniques à maîtriser, le matériel à acquérir ou à louer, le temps passé et la sécurité, la question se pose dès l'entretien courant des arbres et encore plus en cas de démontage ou d'abattage : élaguer ou faire élaguer ? Il est alors possible de faire appel à une entreprise d'élagage ou à un bûcheron.

Se tourner vers des professionnels spécialisés est un moyen sûr et efficace d'obtenir un travail rapide et soigné dans toutes les opérations de taille et de coupe des arbres. Les sociétés emploient des arboristes-grimpeurs, professionnels de l'arbre, qui maîtrisent les techniques de coupe et de taille des arbres, mais savent également quand élaguer chaque type de végétaux.

Par ailleurs, à moins d'être un sylviculteur amateur ou un particulier rompu aux techniques des professionnels, dès qu'une opération d'abattage est nécessaire, l'intervention d'un bûcheron est requise. Outre la sécurité pour les intervenants, le bûcheron se charge de la mise en sécurité des personnes et des biens autour d'un chantier, notamment durant les phases délicates que sont l'abattage, l'ébranchage, le débitage et le dessouchage.

De plus, il existe une réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies. Ensuite, lors de la pousse des végétaux, il est nécessaire d'assurer leur entretien régulier et de sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours. La réglementation vise à prévenir différents risques : chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication, manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier, dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.

La réglementation

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Le voisin, lui, ne peut pas les couper lui-même, mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient taillées au niveau de la limite séparatrice, même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre.



Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien sont à la charge du locataire.

À noter : *l'obligation de taille ou d'élagage peut être reportée à une date ultérieure, durant une période propice à la végétation.*

Le Code rural distingue l'élagage sur terrains privés et à proximité d'infrastructures. Ainsi, il existe deux types de réglementation : l'une s'imposant à proximité des infrastructures de transport et d'énergie et une seconde concernant la proximité de terrains privés.

À proximité des infrastructures

L'élagage à proximité d'une infrastructure de transport (route) ou d'énergie (ligne électrique) présente des risques pour l'élagueur et pour les usagers en raison de la circulation routière et/ou de la présence de courant électrique.

Dans ce contexte, il est donc recommandé de prendre contact avec le maître d'ouvrage ou le gestionnaire qui en est responsable et d'obtenir son autorisation, qui peut être obligatoire.



Sur les routes nationales et départementales, les végétaux de plus de 2 m de haut ne peuvent être plantés qu'à 2 m des bordures, et à 0,5 m pour les autres plantes.

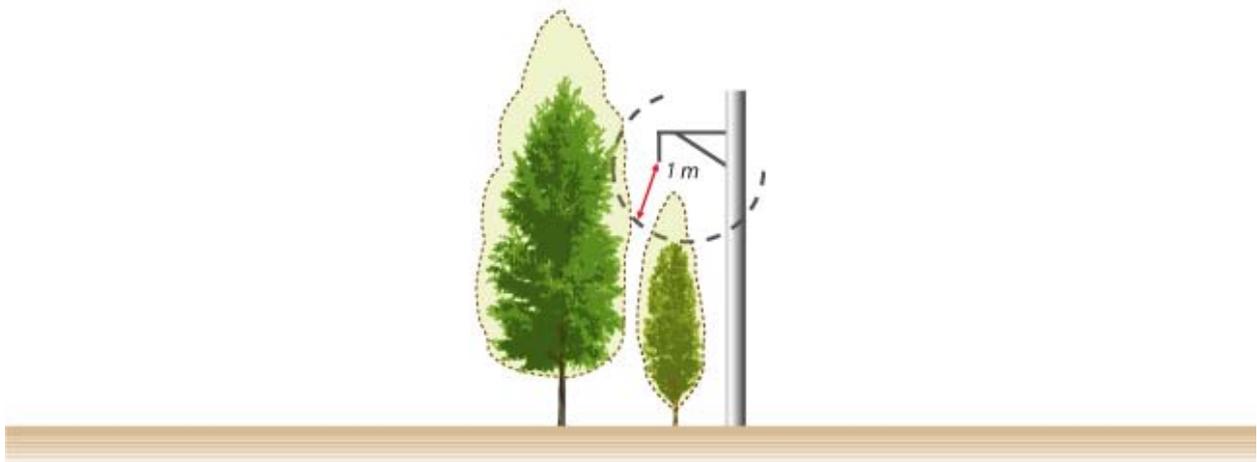
Aux embranchements ou à l'approche des traversées des voies ferrées, la hauteur des haies ne peut excéder 1 m au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 m, comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.

De plus, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées. Le principe est identique concernant les voies communales. Sur les chemins ruraux, les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure sans condition de distance. En revanche, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol doivent être coupés, par les propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.

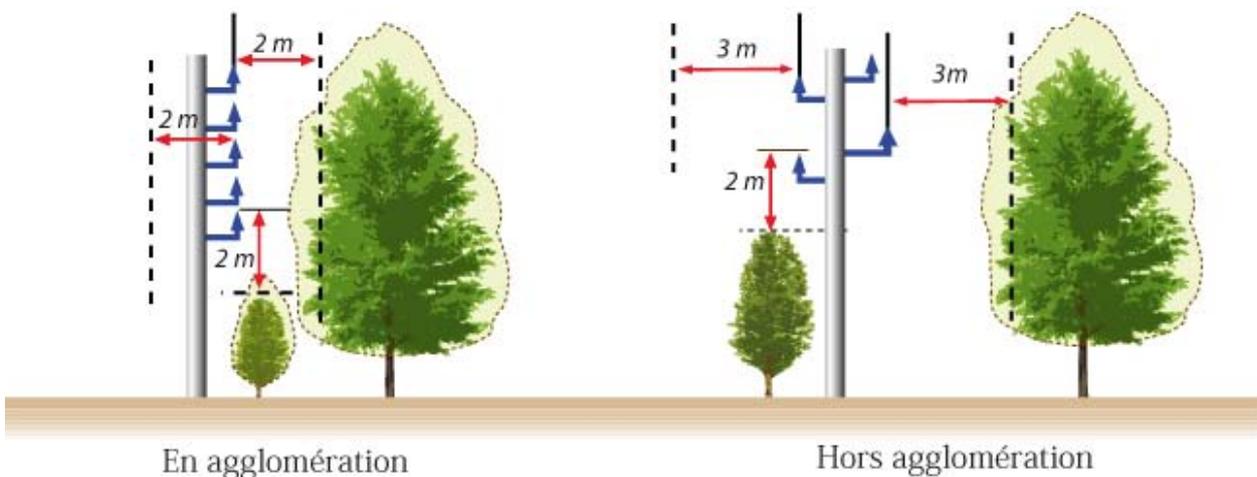
Concernant les voies ferrées, les plantations doivent être situées à 6 m minimum de l'emprise SNCF pour les arbres dont la hauteur dépasse 2 m, et à 2 m pour ceux de taille inférieure. Enfin, il n'existe aucune condition de distance pour les végétaux situés à proximité des lignes téléphoniques, mais les plantations ne doivent pas gêner ou compromettre leur fonctionnement.

Par ailleurs, concernant les lignes électriques aériennes, le Code rural prévoit une réglementation spécifique. Le concessionnaire doit notamment couper les arbres et branches se trouvant à proximité et gênant leur pose. Il en est de même lorsque ces derniers peuvent, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. Les frais liés au maintien des distances de sécurité sont à la charge d'EDF et de RTE (Réseau de Transport d'Électricité), ils comprennent les frais d'entretien. Le coût de l'élagage des arbres plantés par le propriétaire dans la zone de déboisement, après la construction de la ligne, est à sa charge.

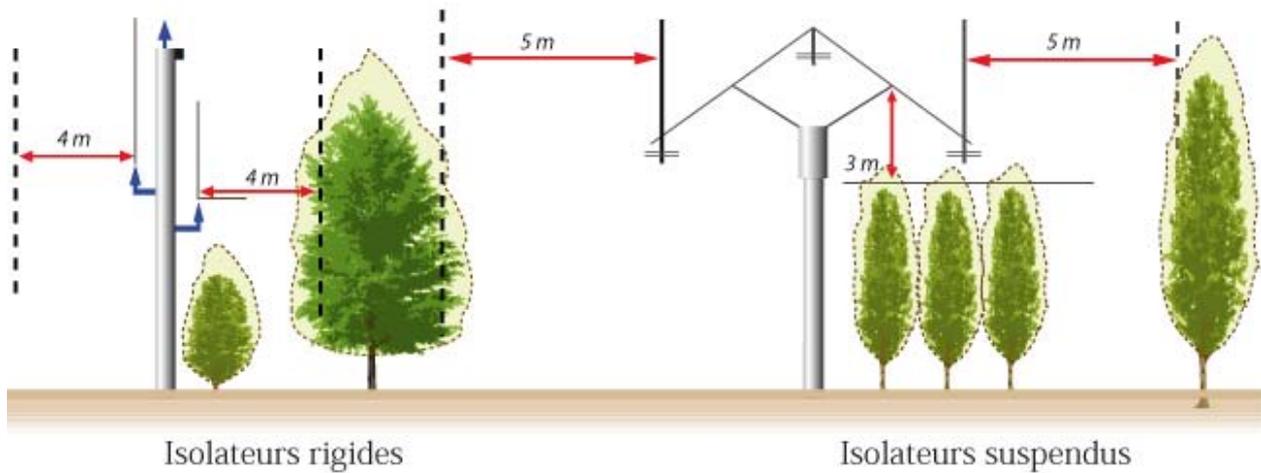
Distances de sécurité EDF



Réseaux à tension < 50 kW



Réseaux à tension > 50 kW



Terrains privés

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

Les autres bordures fixent la distance de plantation initiale. Ainsi, les plantations d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m doivent être placées à 0,50 m de la limite séparative de la propriété voisine, tandis que les végétaux de taille supérieure doivent se situer à 2 m de la limite séparative. Cette réglementation sur l'élagage est issue des articles 671 à 673 du Code civil.



Outillage

La loi interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des créneaux suivants :

- ▶ En jour ouvrable : de 8 h 30 à 12 h, et de 14 h 30 à 19 h 30.
- ▶ Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- ▶ Dimanche : de 10 h à midi.

Important : dans certaines communes, un arrêté municipal interdit l'utilisation des outils à moteur thermique le dimanche, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les Équipements de Protection Individuelle des élagueurs doivent aussi répondre à des normes d'homologation : vêtements anti-coupures, casque et lunettes, écran et protections auditives, harnais d'élagage.

À qui s'adresser ?

La réglementation sur l'élagage impose des obligations aux propriétaires d'arbres et d'exploitations forestières en fonction des dangers présentés par des arbres menaçants. La menace peut être causée par une rupture de branches, un arrachement partiel ou un déracinement lors d'une tempête. Il est alors de la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant de faire procéder au dégagement des voies, à la suppression des menaces et des risques.



Entreprise d'élagage



Les opérations d'élagage, de démontage et d'abattage requièrent des techniques spécifiques qu'il convient de maîtriser à la perfection, un outillage et des moyens de protection indispensables que le particulier, les collectivités et les communes ne possèdent pas toujours. Outre la sécurité pour les intervenants, les entreprises se chargent, sous leur responsabilité, de toutes les précautions nécessaires à la sécurité des personnes et des biens autour d'un chantier.

Les obligations des propriétaires d'arbres sont définies par la réglementation d'élagage. Ils peuvent avoir des responsabilités dans les gênes et dangers dus à des arbres mal taillés ou mal élagués. Outre le conseil, l'entreprise d'élagage mène au plus vite les travaux indispensables à la mise en conformité des arbres. Alors que le particulier, la collectivité ou la commune aura à louer ou à acquérir le matériel de coupe, d'abattage, de débardage et d'emport des branches, l'entreprise d'élagage dispose de toute la panoplie nécessaire au chantier et au nettoyage des abords.

Le coût d'un chantier d'élagage varie beaucoup selon la durée et le type de travaux réalisés. Il est nécessaire de demander un devis par une ou plusieurs entreprises.

Bûcheron



Le bûcheron est un professionnel capable d'intervenir efficacement sur ce type de chantier pour lequel le particulier, la collectivité ou la commune sont souvent démunis.

Le tarif d'un bûcheron se définit normalement au stère de bois abattu et coupé en 1 à 1,20 m. Le débitage varie en fonction de la nature du bois et de la taille de la bille : un peu moins de 10 € le stère pour les feuillus et un peu plus de 11 € pour les résineux. Le forfait d'abattage et de dessouchage se négocie ensuite selon le terrain et la taille des grumes et des souches.

Le prix d'un élagage

Avant toute négociation, il est impératif de vérifier que l'élagueur ou le bûcheron est un professionnel titulaire d'un numéro de SIRET et d'une assurance en responsabilité civile professionnelle RC PRO. La compétence en taille d'entretien et de structure doit aussi être vérifiée sur des réalisations antérieures.

À noter : *la nacelle élévatrice et les engins sont des agressions pour un jardin, si l'élagueur prévoit ce type d'engins, faites inscrire dans le contrat la remise en état du terrain (pelouse, arrosage enterré...).*

En fonction du chantier



Il n'existe pas de tarif moyen pour un élagage, car chaque chantier est une opération individuelle, sur un arbre précis, et avec des contraintes spécifiques. Le coût total dépend donc de l'action ou de la suite d'actions à réaliser ainsi que de la hauteur et de la nature de l'arbre. En effet, une intervention sur un arbre très haut sera plus onéreuse du fait de l'équipement supplémentaire requis pour la grimpe. Pour un arbre enclavé à proximité d'infrastructures, cela requiert également plus de temps et de précautions que pour un arbre isolé.

Bien sûr, le déplacement de l'élagueur, de l'entreprise d'élagage ou du bûcheron est à prendre en considération, que ce soit pour accéder à un chantier isolé ou pour évoluer sur un versant escarpé. Dans le cas de la présence d'insectes dangereux (frelons, chenilles processionnaires et urticantes), cela peut obliger l'élagueur à faire appel à des intervenants supplémentaires ou à procéder à des traitements non prévisibles en temps et en budget.

Un tarif horaire ou à la tâche

Pour avoir un aperçu des prix pratiqués par les sociétés d'élagage, reportez-vous au tableau page suivante. Les tarifs sont fournis à titre indicatif et peuvent varier.

À ces différents tarifs peuvent s'ajouter des suppléments, comme l'enlèvement des végétaux par l'entreprise, l'élagueur ou le bûcheron pouvant impliquer la location de véhicules ou de broyeurs de végétaux.

Tarifs des élagages

Tarif pratiqué	Opération	Tarif bas	Tarif haut	Supplément possible
Tarif horaire	Taille d'entretien sur arbustes et haies	25 €	35 €	Enlèvement
	Taille et élagage sur arbustes (< 6 m)	30 €	40 €	Enlèvement
	Taille et élagage sur arbre (6 à 10 m)	35 €	45 €	Débitage & enlèvement
	Taille et élagage sur arbre haut (10 à 15 m)	40 €	50 €	Débitage & enlèvement
	Taille et élagage sur arbre très haut (> 15 m)	50 €	60 €	Débitage & enlèvement
Tarif à la tâche	Taille d'un palmier	55 €	80 €	Enlèvement
	Démontage d'un arbre haut	600 €	800 €	Location d'une nacelle, d'une grue ou d'un hélitreuillage Débitage, enlèvement & dessouchage
	Abattage	50 €	70 €	Débitage, enlèvement & dessouchage

La remise en déchetterie, qui est gratuite pour les particuliers, est également payante pour les professionnels et se monte à plus de 30 € la tonne (vite atteinte). Les démontages particuliers (grue ou hélicoptère) sont à prendre en compte dès la rédaction d'un devis.

En revanche, le choix d'une nacelle pour élever le personnel sans grimpe ne doit pas être à la charge du donneur d'ordre.





Pour aller plus loin

Astuce

L'entretien d'une haie

Pour avoir une belle haie, il est recommandé de la tailler régulièrement, et ce, afin d'éviter qu'elle ne s'élargisse ou se dégarnisse de l'intérieur.

Mais pour obtenir un résultat parfait, il importe d'utiliser le bon matériel. Pour une haie libre de forme irrégulière, vous pouvez vous munir d'un sécateur pour couper le petit branchage et supprimer le bois mort. Pour une haie régulière, l'usage d'un cordeau (deux bâtons reliés par une cordelette afin de figurer une ligne droite) peut faciliter la taille ; il permet d'obtenir aisément un aspect régulier.

L'époque de la taille dépend ensuite du type de haie. La coupe s'effectue après la période de floraison pour une haie fleurie, tandis que pour une haie régulière, les feuillus s'entretiennent en avril et septembre, et les conifères en juin pour une meilleure pousse.

Par ailleurs, le choix du taille-haie est important. D'une puissance comprise entre 400 et 700 W, le modèle électrique est préconisé pour la coupe de branchages de diamètre moyen. Il a la particularité d'être léger et peu encombrant. En revanche, il est équipé d'un câble électrique pouvant être sectionné lors de sa manipulation. La version à batterie ne nécessite aucun câble et est donc plus confortable à l'usage ; l'autonomie est alors comprise entre 30 et 50 min pour une batterie de 18 V et entre 45 et 90 min pour une batterie de 36 V. Le taille-haie thermique, lui, possède une puissance élevée (300 à 1 050 W). Il est généralement équipé d'un moteur à deux temps de 20 à 30 cm³. Ses lames sont d'une longueur comprise entre 50 et 60 cm. Efficace, il permet une taille rapide et un diamètre de coupe important. Toutefois, c'est un outil lourd et bruyant.

En outre, la facilité de la taille dépend aussi de la nature des lames qui équipent le taille-haie. Il est donc important de prendre en compte l'écartement des dents, à savoir de 2 cm pour la taille de jeunes pousses, de 2 à 3 cm pour la taille de haies régulières, et supérieur à 3 cm pour la taille intensive ainsi que pour des haies larges, hautes et denses. En parallèle, les lames peuvent être simples – une lame supérieure mobile et une contre-lame inférieure fixe –, ou doubles –

deux lames mobiles assurant un meilleur rendement et une excellente qualité de coupe. Enfin, la longueur des lames est aussi essentielle : plus la lame est longue, plus le travail en sera facilité. Il est préférable d'opter pour un taille-haie équipé de lames d'au moins 40 à 50 cm de long.

Quoi qu'il en soit, un tel équipement s'emploie avec précaution. Afin d'assurer une taille confortable, l'appareil doit être facile à manipuler, léger et sécurisé. Une poignée rotative et des lames orientables permettent de travailler de manière efficace et rapide.

Pour éviter la fatigue des bras, des épaules et du dos, il ne faut pas non plus hésiter à utiliser une plateforme pour être à la bonne hauteur de coupe.

La machine doit aussi comporter un interrupteur, et la mise en marche et l'arrêt doivent pouvoir être effectués à l'aide de la poignée de sécurité.

Pour travailler en toute sécurité avec un taille-haie, la meilleure solution est de porter des lunettes de sécurité évitant toute projection de végétaux dans les yeux, des gants en cuir pour se protéger les mains, un protecteur d'ouïe pour les modèles thermiques bruyants.

Assurer sa sécurité, c'est aussi entretenir son taille-haie en nettoyant les ouïes de refroidissement, les lames, le filtre à air et la bougie.

Questions / réponses de pro

Élagage d'un arbre du domaine public

Notre maison est située sur un lot en bordure d'une petite rivière. Les abords sont entretenus par la commune, mais les arbres ne sont pas élagués et menacent notre habitation.

Quelles sont les obligations de la commune en matière d'élagage ? Quelle est la réglementation concernant l'élagage d'un arbre du domaine public, planté en bordure d'une façade d'immeuble et dont les branches entrent dans les balcons ?

 Question de Coutiere62

► Question d'Élagage Marc Boccalatte

Si ces arbres sont sur un terrain communal, le mieux est de voir avec la mairie. S'ils n'empiètent pas sur votre terrain, a priori, la commune n'a pas d'obligation d'élagage.

Vous dites qu'ils menacent votre habitation : à quelle distance de votre limite de propriété sont-ils situés ? Et à quelle distance de votre maison ?

Il existe une jurisprudence en la matière. Si la propriété a été achetée en connaissance de cause (c'est-à-dire, si lors de l'acte d'acquisition, les distances n'étaient déjà pas respectées). Dans ce cas, la jurisprudence considère effectivement que l'aménagement de la propriété, même au regard de la propriété voisine, a été implicitement accepté par l'acheteur, au moment de l'achat (TGI Bordeaux, 10 juillet 1986, D.S.1987.277).

Élagage et ligne EDF

Je viens d'acheter une maison, et il se trouve que sur la propriété, il y a un arbre dans lequel la ligne électrique et téléphonique alimentant la maison passe.

Je voudrais savoir quelle disposition prendre pour faire intervenir une société d'élagage.

Comment dois-je prévenir EDF pour « consigner » la ligne ?

 Question de Ced42_63

◉ Réponse de Zarox

Normalement, la société d'élagage prend contact pour faire consigner la ligne. De plus, la consignation n'est peut être pas indispensable.

Élagage : grimpeur ou nacelle ?

Je souhaite faire élaguer deux cèdres (16 m de haut). J'ai reçu des devis d'artisans qui utilisent deux techniques différentes : les grimpeurs-élagueurs ou la nacelle.

Les grimpeurs sont environ 30 % plus chers, mais ils m'assurent que, en grim pant dans les arbres, ils peuvent aller à l'intérieur, alors qu'avec la nacelle, ce n'est pas possible et que la qualité du travail est, de ce fait, moindre.

Cela me paraît logique. Qu'en pensez-vous ?

 Question de Dangur

◉ Réponse de Luc

Les grimpeurs ont raison. À noter toutefois que leur pratique, en termes de prévention des risques d'accident, est dérogatoire par rapport au Code du travail (mais tout à fait légale).

► Réponse d'Entreprise Tecplast

De notre côté, on ne peut que vous conseiller d'opter pour la solution légèrement plus onéreuse, mais avec les meilleurs résultats, à la fois pour la santé de vos cèdres, mais aussi pour un travail esthétique réussi. Les grimpeurs-élagueurs sont des professionnels de l'escalade, ils connaissent parfaitement les techniques d'élagage, où et comment couper.

Ils accèdent effectivement au cœur de l'arbre, là où la nacelle ne se contente que de faire le tour du cèdre, et seront à même de déceler les branches à découper ou encore les éventuelles traces de maladies.

Arrachage d'opuntias

J'ai une propriété située sur un site classé à Saint-Bonnet-du-Gard, en bordure de garrigues. Celle-ci est close par un grillage sur 200 m, posé il y a 30 ans en fonction de cactus préexistants (variété « Opuntias engelmannii », non invasive, classée en liste grise), qui forment une haie défensive placée sur le terrain de la commune. Le paysage est magnifique et fait l'admiration des marcheurs ou touristes.

La mairie a toutefois décrété que cette plante était dangereuse. Elle est donc en train de tout arracher, ce qui met ma clôture à nue, provoquant ainsi des vides, puisque la mairie arrache les racines jusqu'en dessous.

Quels sont mes recours ? Que puis-je faire pour arrêter cela ?

🗨 Question de Jacqueline

► Réponse d'Expert Construction

La mairie n'a pas le droit d'intervenir chez vous sans une autorisation administrative délivrée par la Préfecture, et sans vous l'avoir signifié par voie d'huissier. Vous avez tout à fait le droit de mettre en demeure la mairie de cesser l'opération et, éventuellement, d'intenter un recours devant le tribunal administratif.

Achat d'une tronçonneuse

J'ai un budget serré, et on me propose une tronçonneuse d'occasion. Que faut-il vérifier pour être sûr de faire un bon achat ?

🗨 Question de Franck85

► Réponse de Jean-le-bricoleur

Sauf chez un professionnel, évitez les occasions sans garantie. Si vous prenez le risque, démontez d'abord l'échappement pour voir par la lumière l'état du piston. Un piston rayé = un moteur à refaire, même si la rayure est très légère.

Prescription trentenaire

Pourriez-vous me dire à quoi correspond la « prescription trentenaire » concernant l'élagage des arbres d'un particulier ?

🗨 Question de Pierrot

► Réponse de CC

La prescription trentenaire concerne les servitudes, c'est-à-dire les règles qui régissent les relations de voisinage. C'est la règle selon laquelle une servitude s'éteint au bout de trente ans si personne n'en a fait usage.

Elle ne s'applique pas aux servitudes légales, instaurées par le Code civil ou par la loi. Ainsi, si un arbre voisin est planté trop près du mur séparant vos deux jardins, vous avez jusqu'à 30 ans pour contester son implantation. Au-delà de cette période, le propriétaire n'est pas tenu de l'arracher.

Élagage et voisinage

Mon voisin a coupé des branches d'un arbre se situant sur mon terrain, et ce, pour construire un abri de jardin.

Aujourd'hui, il nous demande d'élaguer cet arbre, mais, à cause de son intervention, nous ne pouvons plus y accéder. Que pouvons-nous faire ?

🗨 Question de Nenette

► Question d'Élagage Marc Boccalatte

En aucun cas, votre voisin n'a le droit de couper des branches de votre arbre, même si elles surplombent son terrain et le gênent.

Si votre arbre contrevient à la réglementation (distance du pied par rapport à la limite de propriété, branches dépassant sur son terrain, etc.), il peut vous assigner à le faire élaguer. Mais cela dépend aussi de l'âge de votre arbre par rapport à celui de sa maison.

Index des questions et des astuces

I. Comprendre l'élagage	13
Comment ôter la souche d'un arbre ?	28
Connaître la hauteur d'un arbre	29
Élagage d'un citronnier	29
Couper un bois mouillé	30
Taille des frênes têtards	30
Tailler un olivier	30
Cèdre et sapin à élaguer	31
II. La taille et la coupe	32
Zoom sur la taille de l'abricotier	52
Abattage d'un palmier	53
Conseils pour le choix du sécateur	54
Élagage d'un laurier	54
Se débarrasser de bambous	54
Cicatrisation d'un prunus	55
III. L'équipement	56
Se servir d'une échelle en toute sécurité	80
Vidange du réservoir d'une tronçonneuse	81
Dureté des chaînes de tronçonneuses	82
Tronçonneuse électrique	82
Aiguisage de chaîne de tronçonneuse	82
Nettoyage d'un fossé	83
Entretien d'une haie	83
IV. Élaguer ou faire élaguer ?	84
L'entretien d'une haie	93
Élagage d'un arbre du domaine public	94
Élagage et ligne EDF	95
Élagage : grimpeur ou nacelle ?	95
Arrachage d'opuntias	96
Achat d'une tronçonneuse	96
Prescription trentenaire	97
Élagage et voisinage	97

Les professionnels et experts cités dans cet ouvrage

Nos sites permettent aux professionnels et spécialistes de publier et partager leur savoir-faire (réponses aux questions des internautes, astuces, articles...). Une sélection de leurs meilleures contributions a été incluse dans cet ouvrage.

Alticia – Membre pro

Arboristes-grimpeurs spécialisés dans le port naturel : élagage, abattage, taille douce, taille architecturée et taille en port libre.

Départements d'intervention : 27 | 76 | 78 | 95

Adresse : 24 Route nationale 14, 27 420 Richeville

Téléphone fixe : 02 32 27 48 90

Téléphone mobile : 06 15 16 65 92

Élagage Marc Boccalatte – Membre pro

Entreprise d'élagage : travaux (abattage par démantèlement, élagage, taille douce) effectués par des arboristes-grimpeurs qualifiés.

Départements d'intervention : 54 | 55 | 57 | 88

Adresse : 45 rue Haute, 55 190 Mauvages

Téléphone fixe : 09 79 55 20 24

Téléphone mobile : 06 79 43 67 44

Espaces verts du littoral – Membre pro

Aménagement d'espaces extérieurs et restauration de jardins anciens : clôture, terrasse, allées, plantations et engazonnement.

Départements d'intervention : 59 | 62

Adresse : 1992 route de Guines, 62 340 Hames-Boucres

Téléphone fixe : 03 21 85 81 00

Téléphone mobile : 06 77 79 69 21

Expert Construction – Membre pro

Société d'expertise dans le domaine de la construction et du bâtiment : dommages ouvrages, garantie décennale, sinistres, malfaçons, litiges, recours devant les tribunaux.

Départements d'intervention : France

Adresse : 109 rue Haxo, 75 020 Paris

Téléphone fixe : 01 43 64 13 58

Téléphone mobile : 06 68 93 20 56

La Cime Verte – Membre pro

Entreprise spécialisée dans l'élagage sur corde et nacelle : élagage, taille et soins aux arbres, abattage délicat, taille des fruitiers, etc.

Départements d'intervention : 78

Adresse : ferme de la Quoiqueterie, 78 125 Vieille-Église-en-Yvelines

Téléphone fixe : 01 30 46 23 36

Téléphone mobile : 06 79 35 11 48

Leotaille – Membre pro

Entreprise d'élagage : arboriste grimpeur, travaux de taille et d'abattage sur corde des arbres.

Départements d'intervention : 04 | 05 | 06 | 13 | 26 | 38 | 69

Adresse : Les Grances, 05 700 Monclus

Téléphone mobile : 06 75 90 54 27

Zarox – Membre pro

Création et entretien de parcs & jardins : taille, abattage, démontage, élagage.

Départements d'intervention : Export

Adresse : rue Artus Bris, 21 4031 Angleur, Belgique

Téléphone fixe : 04 73 71 32 05

Trouver un pro près de chez vous

Vous souhaitez entretenir votre jardin
et tailler les arbres présents sur votre terrain ?
Retrouvez toutes les entreprises d'élagage
proches de chez vous grâce à PagesJaunes :

Trouver un pro

<http://elagage.ooreka.fr/annuaire>



ooreka

FIN